

histoire d'une adoption

H.L.M.: Port-Boyer gelé

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

n° 98

HEBDO

dir. B.Lambert

du 5 au 12 Déc.

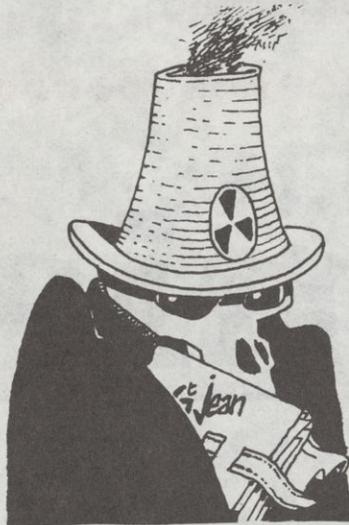
4 F

SAINT - NAZAIRE:

Bang ! à la snias



NUCLEAIRE



PROCES en MARCHÉ

Le 8 décembre dès 10h du matin, un cortège d'inculpés et de sympathisants partira de la Mairie de St. Jean pour se rendre à Nantes. Les marcheurs s'arrêteront dans chaque Mairie du parcours pour demander le soutien des Municipalités et sensibiliser la population sur ce procès qui nous apparaît comme une manoeuvre d'intimidation par rapport à la mobilisation antinucléaire.

Il faut que cette marche soit originale (apporter cagoules, musique, pancartes) dynamique, révélatrice de la détermination des habitants de la Basse Loire et de Nantes de refuser une Centrale Nucléaire au Pellerin.

Pour les Nantais, un car partira de Nantes, Allée Baco (Gare Routière) à 8° pour arriver à 8.45h à St. Jean de Boiseau. Prix 6,40 F. Chacun

peut se joindre au cortège en différents points du parcours: La Montagne, Bouquenaïs, Les Couëts, Rezé, Mairie (12h env). Le Corbusier, Poste de Rezé, Pont Rousseau, Pirmil, La Madeleine, Plateau Piétonnier (15h env), avec une animation sur le plateau à l'arrivée.

Le 17 décembre, jour du procès des 34, aura lieu une animation l'après-midi en 2 points de la ville (Place du Bon Pasteur et Palais de Justice).

La population est invitée à se rassembler à 17.30h Place du Commerce pour se rendre vers le Palais de Justice.

Un soutien financier est demandé: M.T. DAVIOT, 37, Av. de l'Angevinière, 44800-St. Herblain, CCP NANTES 25 33 46 K.

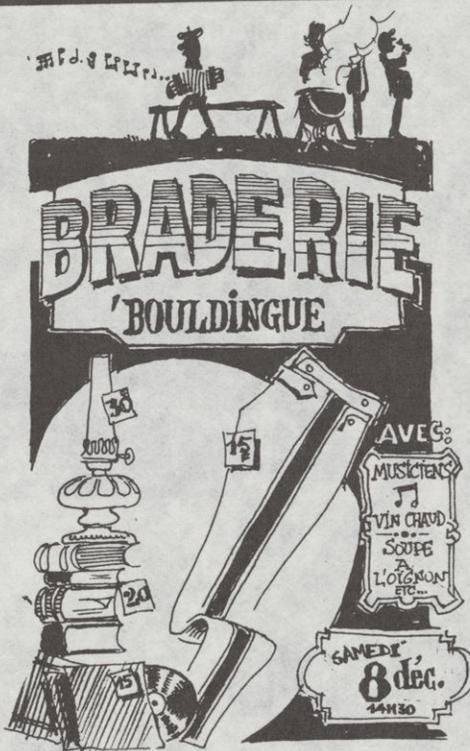
Le Collectif de Soutien

on brade!

Il y a 2 ans, j'avais des pantalons bouffants mais aujourd'hui, je fais un régime. Mes bouquins sur le yoga me font rigoler, j'ai viré au rock, au cuir et à la moto. J'écoute plus mes Pink-Floyd et mes cadeaux de mariage se morfondent dans leurs boîtes inutiles et clinquantes...

Soyez mode, recyclez !

C'est un peu pour que tout ça soit réutilisé et aussi pour aider à financer le Resto différent que cette braderie a vu le jour. Les trucs que vous voulez donner doivent être amenés samedi 1er décembre à 14h à l'Ecole d'architecture. (Au cas où vous ne pourriez être présent ce jour là, possibilité de les déposer au resto différent, 57 quai de la Fosse jeudi 6 et vendredi 7 (9h-midi, 14h-19h). Soutien au resto, moment de rencontre, de musique d'occasions à faire, la braderie tentera d'être un peu tout ça. On a déjà pas mal de fringues, bouquins et disques. Rapport à la chaleur, on a prévu du vin chaud, des châtaignes et de la soupe à l'oignon (et aussi des gateaux maison, du cidre du Gavre). Accordeon, biniou, percussions, cordes vocales, pour le baume au



coeur. Emmenez votre voisin de palier, votre concierge et votre chien, y'a de la place.

BRADERIE BOULDIQUE
Samedi 8 décembre à partir de 14h
Ecole d'Architecture
rue Massenet.
entre rond point de Rennes et Pont du Cens (suivez les flèches).

ANAR

Le Groupe Libertaire Vendéen s'est constitué et appelle tous les anarchistes vendéens et les sympathisants à le contacter :
Groupe Libertaire Vendéen
B.P 12 85 170 LE POIRE/VIE.

quel CRIN ?

Pour en discuter, réunion le 13 décembre à 20h 30 à l'APL. Il est possible d'écrire à Hervé MENAGER, 4, rue de l'Île de Sein, 44300-NANTES.

Énergie la Fête

samedi 15 décembre, Salle de la Frébaudière, Bourg d'Orvault, à partir de 17h30.
à 18h30: SURETE, SECURITE avec Mr. Zerbib, Ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique (CFDT)
à 19h30: ENERGIES ALTERNATIVES avec Mr. LERAY, Chercheur au Collège de France (GSIEN)
à 20h30: PRODUCTION ENERGETIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE, avec Brice LALONDE (Amis de la Terre)
Toute la soirée: Chansons, Musique, Danse - Boissons, Sandwiches, Service d'autobus: ligne 80 (départ St. Nicolas).

le galion

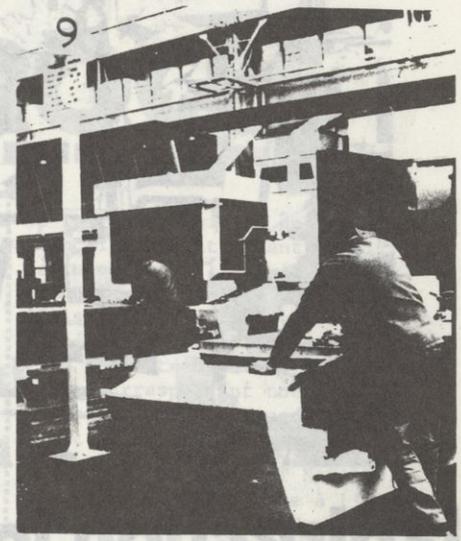
Le théâtre du Galion ouvre un atelier de recherches qui s'adresse aux personnes ayant déjà une pratique théâtrale (nombre limité à 10). Une première série de 5 week-end animés par Alain SABAND commencera le samedi 8 décembre de 14h à 23h. Le 9 décembre de 10h à 16h. (Autres week-end prévus le 21 et 22 décembre, 12 et 13 janvier, 26 et 27 janvier, 9 et 10 février). Les premiers thèmes abordés seront la recherche du signe théâtral (création de silhouettes) - La Mémoire affective (concentration, interiorisation) - Exercices de créations collectives à partir d'un conte ou d'un roman.

Participation à chaque week-end : 80 Frs (amener 2 repas froids).
Ecrire au Théâtre du Galion.
La Blenetièrre Vigneux de Bretagne
44 360. Tel : 63.10.59. ou : 43.10.59.

SNIAS: L'USINE EN REACTION

Que se passe-t-il donc à la SNIAS de St. Nazaire? Deux mois de conflit sur des revendications liées aux salaires en particulier au boni, aux effectifs, aux problèmes de la sous-traitance, face à une direction de combat, décidée à "reprandre l'usine en main".

Et au début de la semaine dernière, c'est l'explosion de colère lorsque le Directeur, Renou, qui a déserté l'usine depuis octobre, revient dans les locaux et refuse de recevoir une délégation de travailleurs. Pour quoi ce retour? C'est lui-même qui disait quelques jours auparavant "séquestrez moi plutôt que de toucher à l'avion F 90"!!...



l'affrontement

Mardi 27 novembre. Le retour de Renou met le feu aux poudres. Débrayage spontané dans un secteur. Il s'étend rapidement à toute l'usine. Une délégation syndicale CGT-CFDT tente de faire ouvrir des négociations. La direction s'enferme dans ses bureaux. Décision est prise de faire intervenir l'inspecteur du travail. Il sert d'intermédiaire entre syndicats et direction. Vainement. Le Préfet par téléphone déclare qu'il va prendre contact avec la Direction.

Vers 21h 30, alors que tout semble s'orienter vers une négociation, 14 cars de CRS prennent position aux portes de l'usine, avec mandat, disent-ils, de "chercher les patrons". Ceux-ci refusant de sortir, seuls, 4 policiers accompagnent les délégués syndicaux dans les locaux de la direction - toujours fermés de l'intérieur affirment les syndicats. On ne sait pas exactement ce qui se passe ensuite. Penou, le sous-directeur, des cadres et des secrétaires, suivent les officiers de police, escortés et "protégés" par des responsables syndicaux, au milieu de plusieurs centaines d'ouvriers.

C'est à ce moment-là que Renou affirme avoir été frappé. Les syndicats, eux, disent qu'il ne s'est rien passé avant les grilles. Et des journalistes prétendent que les bousculades ont eu lieu avant et en dehors de leurs champ de vision. Des versions contradictoires donc... qui posent question: le fait que les policiers pendant le trajet (version patrons) ou à la sortie n'aient rien tenté - alors que l'on connaît bien la rapidité de leurs charges et

la détente de leurs "batons de protection", font penser au coup monté, au scénario bien orchestré par le patronat et les pouvoirs publics pour mettre un terme à la sourde colère des ouvriers et au contre-pouvoir que représentent les organisations comme la CGT et la CFDT à la SNIAS de Bouguenais et St. Nazaire. Ainsi, le lendemain, Jacques Mitterand, "descend" à Nantes et Renou annonce des poursuites pénales et les licenciements des "personnes responsables de toutes ces exactions"!!...

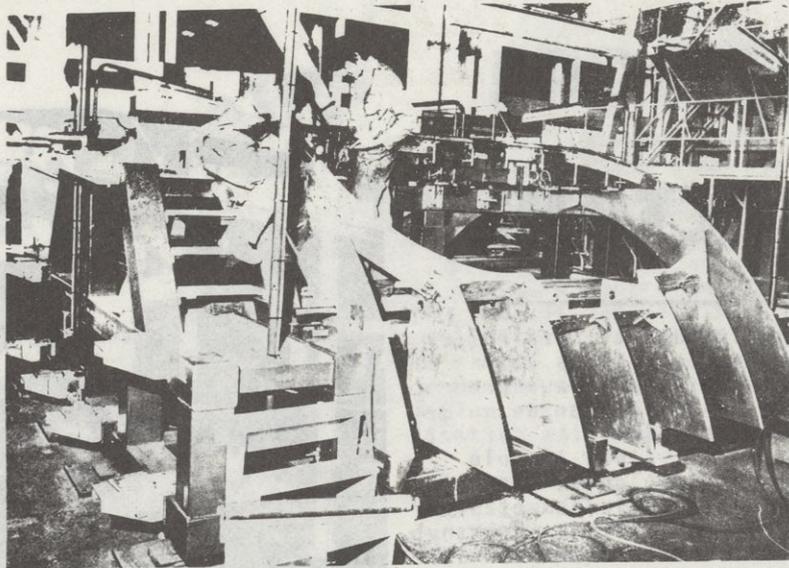
Il semble donc bien que la tension était à son comble, que les derniers événements sont la conséquence d'une longue exaspération et qu'ils ont été fort probablement prémédités et provoqués par le patronat? Cette tension est elle-même née du décalage entre le succès technologique et commercial des fabrications de la SNIAS - en particulier Airbus - et du maintien des conditions contraignantes de travail: boni, contrat à durée déterminée, refus d'embauche, productivité accrue, sous-traitance, etc...

Quelques éléments chiffrés pour comprendre...



l'histoire

- 1975: Dernière lutte syndicale à trois: CGT, CFDT, FO. Sur les 300 intérimaires de la SNIAS, 180 obtiennent d'être définitivement intégrés. La direction met alors au point les contrats précaires de deux ans renouvelables une fois.
- Janvier 78: La CFDT écrit au Premier Ministre: "La montée en cadence de l'AIRBUS représente 3 ou 4 millions d'heures de travail en plus. Nous nous étonnons qu'aucun accroissement d'effectifs ne soit envisagé".
- Juin 78: Fin du chômage partiel à Bouguenais.
- Septembre 78: Lettres de la CGT et de la CFDT réclamant l'embauche directe plutôt que la sous-traitance.
- Novembre 78: Embauche de stagiaires BARRE.
- 29 janvier et février 79: Piquets de grève CGT, CFDT contre les heures supplémentaires le samedi matin.
- 23 MARS 79: Le Général Mitterand, PDG de la SNIAS: "Il y a des besoins sectoriels d'embauche, notamment à St. Nazaire".
- 29 mars 79: Action CGT-CFDT avec le collectif chômeurs de St. Nazaire, réclamant l'embauche de 800 personnes.
- Mai 79: La cadence de production d'AIRBUS passe à 3 appareils par mois: Messerschmidt, en Allemagne, passe de 3600 à 6000 personnes.
- Juin 79: Journée portes ouvertes CGT et CFDT.
- Septembre 79: La SNIAS poursuit la CGT et la CFDT en justice pour "atteinte à la propriété".
- 28 septembre 79: Début de la lutte sur le boni.



la direction joue F.O.

L'introduction de nouvelles méthodes de gestion du personnel passe-t-elle par la mise en place de syndicats sinon "patronaux" du moins conciliants, comme aux USA et en RFA ? On peut se le demander en examinant l'attitude du syndicat F.O de la SNIAS. Depuis longtemps, à Bouguenais et à St Nazaire, des bruits insistants courent. L'embauche à la SNIAS serait subordonnée à l'adhésion au syndicat FO. Lors d'une conférence de presse, la CGT et la CFDT ont cité l'exemple d'un jeune chômeur désireux de travailler à la SNIAS et qui reçut la visite chez lui, de syndicaliste FO qui lui proposèrent d'adhérer à leur organisation. Depuis décembre 1978 sur 250 embauches effectuées, 10 seulement émanaient de l'ANPE. Ce qui confirmerait la volonté de sélectionner les nouveaux salariés sur des critères de docilité, de soumission. Les syndicats citent aussi l'exemple de ces jeunes en période d'essai pris en main par un cadre CGC, CFTC ou FO, isolés sur un poste de travail, placés à l'écart à la cantine ; sans doute pour éviter la contamination.

Et puis, il y a cette affaire d'encadrement, le lendemain de la séquestration. Après l'intervention des flics, l'usine est réouverte mais, surprise, il n'y a aucun cadre CGC ou CFTC. Les cadres FO se retrouvent seuls. On apprendra plus tard que le directeur avait

fait savoir aux autres cadres de ne pas se présenter à l'embauche en signe de protestation aux événements de la veille.

En fin de matinée une note de service confie l'encadrement à 13 personnes, dont 12 syndiquées FO. Un ouvrier P3 se retrouve au poste d'ingénieur. FO demande alors aux ouvriers, pour des raisons de sécurité, de quitter l'usine. Interrogés le lendemain, les responsables FO refuseront de dénoncer officiellement la manoeuvre patronale mais reconnaîtront en privé s'être faits piéger.

Curieuse atmosphère donc dans cette usine où la direction mène le jeu, utilisant FO, la CGC, et la CFTC contre les "mauvais" syndicats, compromettant FO encore un peu plus. Mais le mur du silence entourant ces méthodes pourrait bien se lézarder. "Nous sommes prêts à rendre publics tous les témoignages de ceux qui ont subi des pressions pour ne pas participer aux actions ou adhérer à FO ou à la CFTC" ont affirmé vendredi dernier, la CGT et la CFDT. Au même moment, André Bergeron voit dans les événements de St Nazaire, la main du parti communiste et ses déclarations prennent des allures de croisade maccarthyste. St Nazaire, à son tour, connaît la mode rétro. Cette année nous en sommes aux années cinquante. La guerre froide.

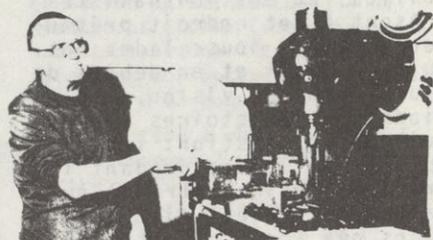
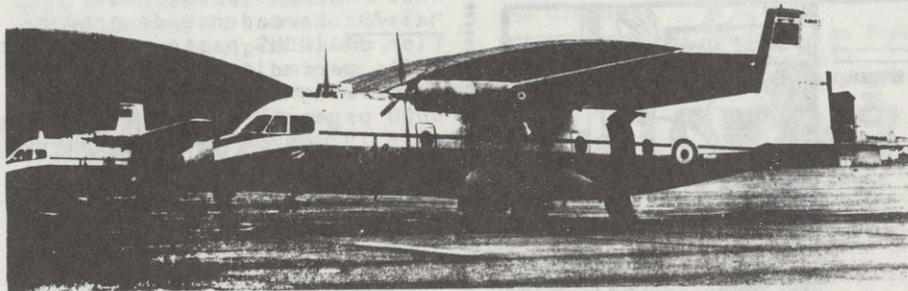
quelle riposte?

Bien des regards sont braqués sur la SNIAS. La direction générale en la personne de Jacques Mitterrand est venu voir sur place ce qui se passait. Penou parle de "vider l'abcès". Ils semblent décidés à ne faire aucune concession. Ils y ont intérêt si leur objectif est d'introduire des méthodes de gestion du personnel et de la productivité à l'américaine: "resserrer au maximum les coûts de la productivité". Une comparaison existe en terme de kilo-avion: 11 personnes sont nécessaires en France par "kilo avion", alors que 3 suffisent en Amérique. C'est Penou également qui menace, "de transporter la fabrication ailleurs".

On comprend bien que dans cette logique là, la direction ne puisse tolérer le moindre conflit social. Elle oppose à la SNIAS et ailleurs (Eaton, Lange, une boîte de sous-traitance, Puyet à Pontchâteau), une politique d'offensive tous azimut! Le refus de négocier, les pressions individuelles par syndicats interposés (FO CFT, CFDT), les assignations en justice d'ouvriers pour des faits mineurs, le boni accordé à la "tête du client".

Comment s'étonner dès lors que cet affrontement quotidien et sans concession amène une radicalisation des militants et un raz le bol chez les autres. Les débrayages par secteur ont repris à la SNIAS, suivi à 80% selon la CGT, CFDT. L'épreuve de force semble réellement engagée par une classe ouvrière nazairienne soumise à l'expérimentation de nouvelles méthodes d'exploitation et consciente de se battre pour d'autres qu'elle-même. Que St. Nazaire cède et la brèche serait ouverte pour l'ensemble des ouvriers français. Les syndicats, traqués dans chacune de leurs initiatives, tentent d'élaborer une riposte d'ampleur mais leur marge d'action est étroite, entre le patronat qui les pousse à l'illégalité et une frange grandissante d'ouvriers révoltés prêts à un affrontement direct.

R. F.



saint nazaire 1978

L'ETAT EN PROCES

la panne...

Presque un an déjà, le 20 décembre 1978, et ST NAZAIRE bouillonnait, comme nous l'avionstiré à l'époque. La panne avait électrisé la ville. La veille en effet la FRANCE entière avait disjoncté sous la pression d'une trop grande demande qu'E.D.F. n'avait pu satisfaire. Vers 11 h. la direction des Chantiers de l'Atlantique décidait la fermeture de l'entreprise. Les heures travaillées de 8 h 30 à 11 h. seraient payées, les heures chomées seraient récupérées. Cette décision fit l'unanimité contre elle. A l'époque, les ouvriers n'avaient qu'un horaire de 34 h. et le climat au Chantier s'était dégradé à cause notamment d'un blocage systématique des procédures de négociation dû à la volonté de la direction.

aux chantiers

Le mercredi matin 20 décembre, un meeting de protestation contre la fermeture du Chantier se tenait devant les locaux de la direction à l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de F.O. Un meeting de protestation classique qui prend rapidement une allure de révolte. 250 personnes se dirigent vers les bâtiments de la direction, harponnent sans douceur quatre directeurs et les placent en tête d'une manifestation qui les dirige vers le centre pour exiger le paiement sans récupération des heures chômées. Une note de service fit savoir aussitôt que le Chantier était fermé "pour assurer la sécurité du personnel". 6000 personnes se trouvaient lock-outées.

La manifestation, rapidement grossie des ouvriers mis en chômage, atteignait alors la place de l'Hôtel de ville où les flics faisaient une première apparition. Tension, discussions, la manifestation contournait les flics et entraînait dans la mairie. Les négociations s'ouvraient aussitôt en présence du maire, des adjoints, des délégués syndicaux. Pendant toute la journée, on discutait sans réellement progresser. Vers 21 h. les flics paraissaient, en grand nombre sur la place. Au même moment, un commando de gardes mobiles s'introduisait par l'arrière dans la mairie et dégageait à coups de matraques, "libérait" les quatre directeurs. Dans la mêlée, EVIN,

député P.S. et adjoint au maire et deux conseillers municipaux étaient chahutés.

Dès que la nouvelle de la libération des patrons fut connue, elle provoqua la colère des ouvriers massés sur la place. Jets de bouteilles, de pétards, de pierres. Les C.R.S. chargeaient à plusieurs reprises et dégageaient les lieux. Voulant intervenir, EVIN, ficelé de son écharpe tricolore, était frappé à coups de pieds et de matraques. Un ouvrier recevait une grenade lacrymogène de plein fouet.

evin ----

Porte plainte

Les jours suivants, l'affaire fit grand bruit. Le préfet se scandalisait, les maires de gauche, indignés, fermaient leurs mairies et les syndicats appelaient à une grande manifestation qui réunit 10000 personnes le lendemain. Les plaintes en justice fusaient de partout. La direction des chantiers parlait d'inculper certains ouvriers mais finalement aucune suite judiciaire ne se fit jour, ce qu'on put interpréter comme un recul de la direction. De son côté la gauche intentait un procès à l'Etat Français pour les coups portés par les gardes mobiles. En juillet 79 le Tribunal permanent des Forces Armées de RENNES rendait un non-lieu en se fondant sur un curieux raisonnement. Dans un premier temps, le juge militaire constatait que "la nature des blessures dément les allégations de brutalités graves portées contre les gendarmes". Dommage que les blessés aient eu la tête si dure. Morts, ils auraient peut-être eu des dommages et intérêts ! Puis le juge remarquait que "ces atteintes ne sont que les conséquences de l'action des plaignants à l'encontre des gendarmes qui ont fait preuve du plus grand sang-froid pour parer les coups ou repousser les attaques des manifestants et qu'au lieu de s'opposer aux forces de l'ordre, les élus auraient dû les aider. Enfin, argument de choc : "la brièveté de l'action, le nombre et la confusion rendent impossible l'identification des gardes mobiles".

Débutés de leur action pénale, les élus de gauche n'avaient plus qu'une issue : obtenir du Tribunal civil de St NAZAIRE qu'il reconnais

se la responsabilité de l'Etat Français. L'Etat, quant à lui, souhaite enterrer l'affaire en confiant le jugement au tribunal administratif. Tel était l'enjeu du procès qui avait lieu à partir de 15 H 30 au tribunal de ST NAZAIRE. Notre correspondant nous faisait parvenir un compte-rendu, juste avant le bouclage du numéro.

En toile de fond, ST NAZAIRE, non le brouillard comme à l'accoutumée mais plutôt EATON et la SNIAS. Au premier rang le plaideur, Claude EVIN, chaleureusement entouré de ses collègues socialistes parmi lesquels une casquette connue, celle d'Alain CHENARD, Un grand accusé, l'Etat Français, n'était pas là. L'intervention policière à l'Hôtel de ville : bête et gratuite, "illégale et gratuite" dira plutôt Me TINIERE, avocat percutant et vigoureux ("clair et précis" comme l'ont murmuré près de moi les élus du P.S.).

En fait, une bonne plaidoirie dans la tradition républicaine et démocratique : défense des libertés policières, irresponsabilité des Forces de l'Ordre, le tout en instituant avec une grande maîtrise sur la gravité des faits. Prouvant avec précision l'inutilité de l'intervention policière, Me TINIERE s'est ensuite penché sur le rôle des élus, rôle de médiation institué par la tradition des conflits nazairiens. "Alors, a-t-il su dire aux juges, vous, les gardiens des libertés, ne pouvez-vous défendre ce rôle de médiateur si indispensable aux longs conflits sociaux ? Allez-vous laisser l'Etat agir impunément au détriment des élus du peuple ?" (sourire de satisfaction chez les élus socialistes).

La suite de la plaidoirie assurée par Me RIBBS, avocat parisien du P.S., reprendra à son tour la défense des grands principes démocratiques, insistant opportunément sur la garantie des libertés individuelles pour lesquelles on ne peut qu'être inquiet. Plaidoirie de meeting, coups d'oeil à C. EVIN, et au public, ce fut le procès de l'Etat et de ces actions devant lequel l'assistance ne pouvait qu'acquiescer.

Les juges n'ont dit mot; ils devront trancher sur une question de compétence juridique, le renvoi devant le tribunal administratif étant demandé par l'Etat.

Jugement de 7 janvier. PK - GD

la roche MALADE DE LA POSTE

Depuis un mois, le centre de tri postal de la Roche/Yon connaît un conflit. Trois grèves de 24H suivies à près de 100% du personnel ont pour origine une restructuration de l'organisation du travail, accompagnée d'une redistribution d'effectifs. En terme plus clair, déplacer du trafic actuellement en nuit pour le reporter en jour. Ceci accompagné d'une diminution du personnel.

Afin de justifier ces choix, l'administration a procédé à une étude dont les buts sont connus par avance. Le but principal est de réduire les emplois dans certains bureaux, notamment les centres de tri, afin de les redistribuer là où ils manquent. L'ensemble des centres de tri de France sont touchés par ces mesures. Cette stratégie développée par l'administration des Postes est la conclusion d'un rapport appelé RIPPERT, du nom de son auteur. C'est aussi une orientation qui a pour effet de suppléer les insuffisances de créations d'emploi prévues au budget des Postes et télécommunications. Actuellement 30 000 hommes et femmes admis à différents concours des PTT attendent leur nomination. Celles-ci ne peuvent intervenir que sur des créations d'emplois ou des départs en retraite.

A la Roche/Yon, l'étude administrative a conclu à la suppression dans un premier temps, de neuf emplois. Suppressions ayant pour conséquence d'augmenter sensiblement la productivité des travailleurs, la charge de travail restant la même. Cette charge a tendance à augmenter selon les statistiques mêmes de l'administration (2,20% en moyenne, du trafic payant). Afin de récupérer la production équivalente aux emplois supprimés, des changements et horaires ont été imposés par la Direction, afin de placer les effectifs aux heures où la pointe de trafic est à son maximum. On assiste donc à un transfert de position de travail de nuit en jour, à des prises de service matinales à 5H au lieu de 6H, à la création de nouveaux horaires de travail de 17H à 24H, supprimant pour les travailleurs toute vie familiale, toute activité associative, culturelle ou sportive. Les travailleurs du centre de tri n'admettent pas une telle aggravation de leurs conditions de travail une telle atteinte à la qualité de la vie.

Leur lutte est aussi celle menée pour préserver une qualité de service, qui chaque jour a tendance à diminuer. A la Roche/Yon, les décisions de l'administration conduisent à transférer au lendemain du dépôt le traitement du courrier qui, jusqu'alors, était acheminé le jour même. C'est le cas principalement pour les paquets ordinaires destinés aux départements autres que la Vendée.

Leur lutte s'oppose aux orientations du Ministère des Postes et Télécommunications, qui veulent substituer à la notion de rapidité d'acheminement actuellement en vigueur, la notion de régularité de l'acheminement. De tels choix auront pour graves conséquences, de retarder de 2 à 6 jours la distribution du courrier.

Il est nécessaire que les usagers des Postes que sont les travailleurs sachent cela et comprennent que les luttes engagées par les postiers ont une dimension qui sort du cadre purement corporatiste, et qu'ils veulent garder à leur administration une qualité de service chaque jour de plus en plus compromise par les décisions prises par Mr Norbert SEGARD, ministre des PTT et fidèlement appliquées par les différentes directions, régionales et départementales. Seules les luttes des postiers et celles des



usagers peuvent influencer sur cette politique.

Les actions successives, conduites par les agents du centre de tri de la Roche, ont, dans un premier temps, contraint, l'administration à quelques reculs, notamment en réduisant, de 9 à 5 le nombre de suppressions d'emploi au centre, à 50% le nombre de prise de service à 5H du matin, en diffèrent la mise en application des horaires de 17 à 24H.

Mais la lutte engagée n'est pas terminée. La dernière assemblée générale du personnel s'est prononcée pour une poursuite de l'action afin que soient garanties les conditions de travail du personnel, (pas de service de 17H à 24H, aucune suppression d'emploi, annulation des prises de service à 5H) et la qualité du service public, dû aux usagers des postes.

Un postier en lutte

Un moyen d'expression pour tous ceux qui se révoltent, qui luttent contre toutes les aliénations, un lieu de débats, de confrontations au delà d'une simple "contre-information".

Pour cela, nous avons besoin de vous. Fournissez-nous l'information que, seuls, nous ne pouvons pas récolter, proposez-nous des enquêtes. Nos réunions de "réaction" (un grand mot pour le moment) sont ouvertes à tous ceux qui désirent participer à notre travail, même partiellement ou épisodiquement.

Pour tous contacts, s'adresser à : APL, 36 rue des Sables 85 000 LA ROCHE/YON.

apl vendée

L'audience de l'APL déborde depuis longtemps en Vendée sans assurer réellement une information régulière sur notre département. En octobre dernier une équipe s'est mise en place à la Roche/Yon. Notre espoir : créer une page "Vendée" régulière à l'intérieur de l'APL et pourquoi pas... à long terme... devenir autonomes. Quelle information ? Autre chose que le chloroforme quotidien que débient Presse-Océan et Ouest-France.

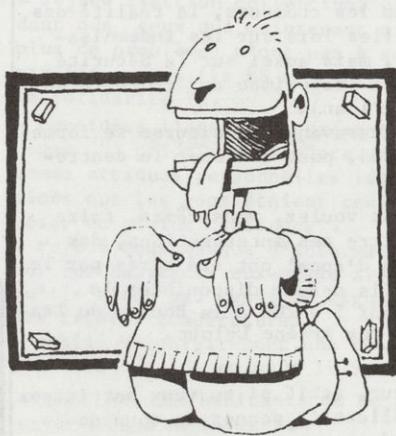
PATRON DE GAUCHE

« nul besoin de syndicat! »

Une petite coopérative agricole de la région nantaise. Créée dans les années 70 par toute une mouvance progressiste, un peu pour faire pièce à la CANA : on ne voulait pas s'intégrer au puissant "trust agro-alimentaire", on avait envie d'un outil à l'échelle humaine, et de gauche... Le chiffre d'affaire s'accroît, l'entreprise investit, elle a le vent en poupe. Seulement, pour la dizaine de salariés qui fait tourner la coopérative, il ne fait pas forcément bon travailler sous un patronat de gauche...

Une entreprise comme les autres ? Mais non voyons !!! ... C'est une entreprise avec des patrons de gauche. Oh ! une entreprise de gauche, comme il doit faire bon y travailler ! Assurément, les problèmes de rapports patrons/salariés doivent se résoudre d'eux-mêmes : tout le monde il est beau, tout le monde y est gentil. Voyez plutôt ! Les salariés ont le toupet de s'organiser et d'élire des délégués du personnel, en plus quelques damnés salariés osent même se syndiquer. Voyons ! dans une boîte comme celle-ci où tout le monde il est du même bord, cela ne se fait pas.

Ces bons patrons de gauche n'ont pas besoin de délégués du personnel, pas besoin de syndicat dans leur entreprise pour régler les problèmes des salariés. En 78 ils n'ont même pas eu besoin des salariés puisqu'ils ont traité leur problèmes sans eux, bien entendu de toutes les demandes de ces salariés ont été refusées. Le recours à l'inspection du travail a abouti à une rencontre entre les représentants du personnel et les patrons, rencontre qui n'a abouti à rien puisque les décisions étaient prises. Comme dit l'un de ces patrons, moi j'appelle cela "semer le bordel pour le bordel" ; bien voyons !



De bons patrons comme nous, nous faire cela à nous, aller jusqu'à prendre contact avec l'inspecteur du travail. Vous allez voir ce que vous allez voir ! La chasse aux sorcières s'organise, on va les "coincer" ces emmerdeurs de syndiqués (CFDT) qui ne foutent rien, et passent leur temps à dormir au bord des routes. Comme il se doit, toute revendication de leur part sera refusée. L'information sera de plus en plus filtrée, la demande des salariés d'être représentés au conseil d'administration sera refusée. Il n'est pas sain pour l'entreprise que les travailleurs soient au courant des

décisions qui les concernent. On va même jouer l'inquisition pour tenter d'intimider certains salariés que l'on licenciera demain, pendant que d'autres feront l'objet d'attentions particulières. La demande des salariés d'une grille de salaire sera également refusée : grille de salaire vous n'y pensez pas ! Cela aboutit au "fonctionnariat", alors nous autres bons patrons de gauche, on ne pourra plus sanctionner les individus par l'argent. Plus encore, on utilisera cette demande des salariés, pour remettre en cause la non-hiérarchisation des augmentations de salaires, et revenir au système des augmentations hiérarchisées. Devinez à qui cela profite ? Dans ce type d'organisme composé d'un conseil d'administration et d'un directeur, qui a le pouvoir ? Le conseil d'administration qui est censé l'avoir, ou la direction qui l'exerce réellement ?

Lecteurs ces quelques lignes peuvent surprendre !... Cependant elles sont une preuve de plus (s'il en était besoin) qu'il existe d'une part des entreprises, point. des patrons, point. Et de l'autre, des salariés à qui l'on ne demande pas de penser mais de bosser, et dont l'on se débarrasse comme d'une vieille savate. Salarié : fais le beau, couches-toi par terre lorsque ton patron le demande, tu auras un sucre, cela n'empêchera pas que l'on se débarrassera de toi si la conjoncture se présente.

Reclames le respect dû à ta personne, tu auras un coup de matraque. Moralité : salarié ne te laisses pas prendre au jeu de l'image de marque de ton patron, aies toujours à l'esprit que tu as en face de toi un patron et que vos intérêts sont fondamentalement opposés.

- Des salariés -

PONTCHATEAU pouyet occupé

La société POUYET (Siège social dans la région Parisienne) est installée à PONT-CHATEAU depuis 1968). C'est la seconde usine de la zone industrielle de Pont-Château après l'entreprise SAMBRON. Dans le bulletin municipal de Pont-Château, en 1972, on pouvait lire : "Derrière (cette usine), il y a deux cent cinquante personnes de Pont-Château et des environs, qui contribuent pour la majeure partie au développement du téléphone en France et à la promotion des techniques françaises à l'étranger". Heureux ouvriers !...

L'entreprise n'a cessé de s'accroître pour atteindre à ce jour plus de 400 ouvriers. Spécialisés dans le matériel téléphonique, mais aussi le polyester, la tolérerie, la fonderie... Cette société, grâce à sa diversification, a pu décrocher de nombreux contrats de fabrication avec la SNCF, les P et T, voire la Météorologie Nationale.

Mais il semble que dans ce "développement du téléphone", et dans cette "promotion des techniques françaises" les patrons aient quelque peu oublié les ouvrières et les ouvriers (la main d'oeuvre est majoritairement féminine). Le chef du personnel est pourtant bien pensant, puisqu'il est aussi président des A.P.E.L. (Parents des Ecoles Catholiques) de Pont-Château Du beau monde quoi !! Mais les bonnes choses ont toutes une fin ! Depuis le LUNDI 26 Novembre les ouvriers occupent leur usine, suite à une décision de la

Direction Générale de bloquer les salaires. Aussitôt une pétition courait dans l'usine et recevait 90% des suffrages. Les négociations échouaient. Et lundi l'usine était occupée.

Jeudi un rassemblement avec les autres travailleurs de Pont-Château prouvait la détermination des ouvrières et des ouvriers. Aujourd'hui vendredi, l'usine est encore occupée. La Direction envisageait (avant l'occupation) de reprendre les discussions fin janvier 1980 ... Alors ?



CHOMAGE COLLECTIF

Le CLC appelle les chômeurs, chômeuses, stagiaires Barre, contrats emploi-formation mais aussi les actifs, à intervenir avec lui dans la semaine du 3 au 8 décembre

JEUDI 6 à partir de 9H aux ASSEDIC:

- pour protester contre le retard des dossiers (1400) qui bloquent le paiement des indemnités
 - pour exiger des ASSEDIC une information claire sur les nouvelles lois
 - pour exiger le paiement régulier des indemnités (très nombreux chèques en retard)
 - pour protester contre les radiations, dues pour une bonne part à la complexité des documents demandés aux chômeurs.
- TOUS CEUX, TOUTES CELLES, QUI ONT DES PROBLEMES AUX ASSEDIC (radiation, non-paiement, chèques en retard), **VENEZ NOMBREUX AUX ASSEDIC.** Réunion de préparation de cette intervention : **MERCREDI 5 à 20H,** Bourse du Travail rue A. Leloup.

VENDREDI 7 à 18H devant la gare SNCF :

- pour revendiquer des réductions sur les trains, aux chômeurs.
- Au moment où la SNCF offre des ristournes aux couples, personnes âgées, pourquoi n'offre-t-elle rien aux chômeurs ?

SAMEDI 8 à 20H devant les cinémas Gaumont (pl. du commerce) :

- pour revendiquer et obtenir des places à prix réduits au cinéma pour les chômeurs.
- Nous aussi, chômeurs, avons droit à des loisirs.

SAMEDI 8 de 14H à 19H, plateau piétonnier pl. du change (DECRE) :

- Avec le CLC, intervenons massivement pour dénoncer la réalité que vivent les chômeurs, la réalité des nouvelles lois sur les indemnités, mais aussi sur la Sécurité Sociale (supprimée aux chômeurs de plus d'1 an).
- une caravane de voitures se formera après, pour silloner le centre-ville.

Si vous voulez, vous-mêmes, faire connaître ces interventions, des tracts d'appel ont été tirés par le CLC. Ils seront disponibles le Mercredi 5 à 20H à la Bourse du Travail, rue Arsène Leloup.

Chômeur, actif si tu veux participer au Collectif, donner un coup de main de temps en temps : Prends contact : CLC Mairie Annexe de la Barberie Bd Robert Schumann 44 300 Nantes. Permanences tous les samedi de 14H à 17H. ■

FRES D'EMPLOIS

DEURS TIG métal...
ortant Se présenter M...
temporaire, 11 bis r...
signy 4 rue Sufre...
468

SINATEURS ETUDE dess...
jr. tuyauterie, dessin...
Il mécanique générale...
Jure Se présenter Mar...
poraire, 11 bis rue de L...
4 rue Suffren, Nantes

UTEURS d'...
tes. Se p...
A. 30...
dent

RONNIER...
acements...
et réte...
es. 4090

SINATEURS mé...
electricité m...
missions N...
présenter ave...
E.T.A. 30...
ne 48 40 44

STEURS mou...
xperim...
ions Nan...
ins Se...
none

SEUR...
d'outils...
es ou dépla...
toutes régions

CHERCHE métallier avec refer...
ormis de conduire Tel...
05 41 Dandru C - GHIC

CHERCHE représentant qua...
inte cuisines, sérieuses refer...
es. Ecrire n° 191 HAP-Ha...
nonces 7X 44040 Nantes-...
78

Administration de bien...
ble. Ecrire avec C.V...
dellés Annonces 7...
GH1

barmaid bar - Le...
as Olivettes, à partir...

ONS cuisinier r...
57 - GH1

TERIM 4, place du Cr...
e: plombiers, tuyaut...
- GH1

place du Cr...
siers bord, n...
coiffeurs Se pr...

E BEAUTÉ salon de...
les-sud, demande...
rimentée. Tél. 34 41.

SOCIÉTÉ de pub...
ributeurs de prosp...
tres (travail d'app...
nt-Sébastien) Moyt...

indispensable 30 ar...
num. Ecrire n° 184 HAP-Hall...
annonces. 7X-44040 Nantes-C

DIMANCHE 16 DECEMBRE de 14H30 à 23H30 Centre Social du Sillon de Bretagne :

Rassemblement : **"QUE FAIRE AUJOURD'HUI"** organisé par le PCR (ml). avec - Forums - débat (chine, libertés démocratiques, lutte contre le chômage). - stands - luttes, montages diapos - à 20H30 partie culturelle. (buvette, repas, garderie...).

RENCONTRE OUVRIERE

Dans la période actuelle, de nombreuses questions se posent à la classe ouvrière, entre autres :

- comment depuis plusieurs années, la restructuration capitaliste s'accélère : fermeture de PME hier, de grosses entreprises aujourd'hui, tandis que quelques secteurs bénéficient d'investissements massifs. Quelle est exactement la stratégie du pouvoir et des trusts ?

- on assiste depuis un an à une offensive anti-ouvrière de grandes ampleur ; augmentation record du chômage, baisse du pouvoir d'achat, répression syndicale... A cela s'ajoute la multiplication des statuts précaires - intérim, contrats à durée déterminée, sous-traitance... le début de mise en place de l'informatique - télématique. Conséquences pour le monde du travail ? Quelles sont les divisions dans la classe ouvrière aujourd'hui ?

- face à cela, la CGT tentée par le sectarisme et la CFDT tentée par le réformisme à l'allemande se querellent et sont incapables de dégager

une stratégie mobilisatrice. Ceci d'autant plus que les travailleurs sont dégoûtés de la stratégie électoraliste et de son inefficacité, ce qui se traduit par une tendance très nette à la désyndicalisation. Comment avancer dans la réflexion sur une stratégie syndicale efficace dans la période actuelle ?

- Mars 78 et la division durable PC-PS marque l'échec d'une stratégie qui visait à effectuer les réformes par "le sommet", sur la base d'un programme entièrement négocié par les états majors politiques, sans mobilisation à la base. Aujourd'hui, il n'existe plus de perspective rapprochée de transformation politique et cela pèse sur tout le monde. Les luttes ouvrières et populaires sont nombreuses, mais elles restent complètement éclatées, isolées.

Comment résister le plus efficacement possible et, à travers cela, reconstruire un projet et une stratégie de changement de société, comment reconstruire l'espoir.

Autant de questions importantes sur lesquelles il est urgent de travailler et d'avancer pour agir sur les événements.

Dans ce but, la "table ronde ouvrière" regroupant le Comité de travailleurs de Tréfinmetaux (Couëron), Vent de la Zone (ZI de Carquefou) et d'autres travailleurs prend l'initiative d'une : **Rencontre de Réflexion et de Travail.** Le Samedi 15 décembre de 14H à 18H30 à la Maison de Quartier de Bellevue (25 rue du Jamet). Une garderie sera assurée sur place.

Sont invités à cette rencontre tous les travailleurs intéressés par cette démarche de réflexion sur la situation actuelle et les moyens de la transformer. Précisons qu'il ne s'agit pas d'un meeting où chaque organisation d'extrême gauche vient chercher une tribune pour exposer sa ligne politique, mais bien d'une rencontre de réflexion et de travail organisée sous forme de carrefours-synthèse. ■

PORT. BOYER CHAMBRES FROIDES

Depuis quatre ans, les habitants du Port Boyer se plaignent de ne pas avoir à l'intérieur de leurs appartements les 18° réglementaires auxquels le contrat de location signé par l'OPHLM de la ville de Nantes leur donne droit.



A la suite d'actions individuelles importantes l'an dernier, un collectif s'est créé en novembre 78. Devant l'inaction de l'OPHLM, ce collectif a décidé de procéder au blocage des charges de chauffage sur un compte de la C.S.C.V, jusqu'à la satisfaction complète de leurs revendications. De nombreux relevés de température et réglages ont été effectués aux mois de février et de mars 1979 sans pour autant supprimer les problèmes notamment dans les appartements sous terrasse. Le collectif décide donc de garder les charges bloquées l'année passée en solidarité avec les locataires occupant les logements, sous terrasse et demande un entretien sur le quartier à Mr Goureaux adjoint au maire de la ville de Nantes et Président de l'OPHLM, élu par 60% des habitants du Port Boyer.

goureaux n'a pas froid aux yeux

Le jeudi 22 novembre, Mr Goureaux accompagné de deux agents responsables des services techniques de l'Office (Directeur adjoint et directeur des services techniques) répondaient aux questions des habitants du Port Boyer.

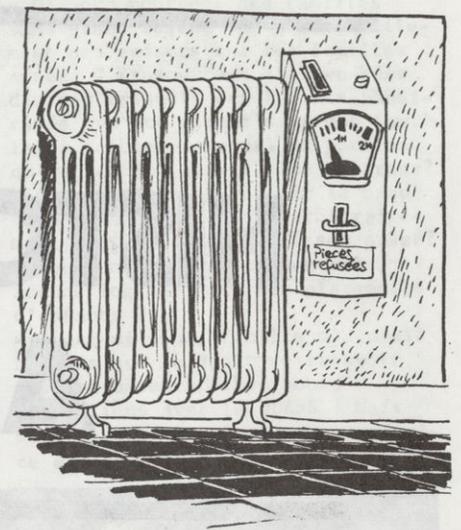
Aux propositions de concertations, Mr Goureaux et ses "deux militants" (c'est ainsi que les a définis Mr Goureaux) ont répondu par des négations systématiques ils ont :

- rejeté l'action collective, prétendant que ceux qui maintenant n'ont plus de problèmes n'ont pas à soutenir les autres (le PS. rejeterait-il la solidarité ?).
- considéré l'assemblée présente comme "à priori hostile", prenant comme attaques personnelles les questions que les gens étaient censés poser en pleine confiance".
- rejeté leur manque d'information sur les habitants eux-mêmes alors qu'ils n'ont pas cessé de signaler les faibles températures.
- oublié volontairement une réponse collective faite en mars 1979.
- reproché aux habitants de ne pas payer assez de charges.
- utilisé le chantage après la démagogie et les arguments non fondés : "attention débloquez les charges, sinon l'OPHLM se verra dans l'obligation de signaler au trésorier payeur général, le nom des locataires n'ayant pas acquitté leurs charges."

Est-ce là, la concertation préconisée par les élus nantais ?

Devant la mauvaise foi évidente et l'attitude négative : (la seule proposition concrète de Mr Goureaux a été d'augmenter de 7% les charges de chauffage pour accroître la température de 1° !!!) les habitants du Port Boyer ont semblé décidé de continuer à se battre seuls.

Des militants du quartier du Port-Boyer.



C.S.C.V. et CHARGES DE CHAUFFAGE

Des militants CSCV de différents quartiers de Nantes et banlieue se sont rencontrés le 26 novembre au siège de la CSCV suite aux augmentations importantes des charges de chauffage (+ 40,5% par rapport à 1978) annoncées par l'Office Public HLM de Nantes pour l'année 79/80.

La CSCV apporte son soutien actif aux actions menées par les locataires de différents cités HLM, (Malakoff, Bellevue, Port Boyer, etc...) pour protester contre cette hausse importante du montant du chauffage.

La CSCV affirme que face à cette situation des mesures existent :

- en premier lieu, faire supporter une partie de la hausse du chauffage aux sociétés privées de chauffage qui ont réalisé, ces dernières années, des bénéfices substantiels sur le dos des locataires.
- d'autre part, des solutions doivent être recherchées pour diminuer le coût du chauffage :
 - récupération de source de chaleur par le traitement des déchets urbains, récupération de l'eau chaude rejetée à l'usine de Cheviré, utilisation du chauffage au gaz (actuellement moins cher que le fuel), meilleure isolation thermique des logements, révision des contrats de chauffe et meilleur entretien des circuits de chauffage.

Toutes ces mesures ne peuvent être réalisées que dans le cadre de la mise en place d'un syndicat intercommunal du chauffage urbain, véritable service public destiné à répondre aux besoins en chauffage des locataires des différents quartiers de l'agglomération nantaise.

L'union locale CSCV a décidé également de solliciter une entrevue auprès du Président de l'Office Public HLM de Nantes pour lui exprimer ses revendications concernant le chauffage dans les ensembles HLM.

D.D.A.S.S. : HISTOIRE D'UNE ADOPTION

Une famille de la région, recevant des enfants de la DDASS depuis de longues années a tenu à témoigner de sa dernière expérience avec la DDASS* : "J'ai gardé chez moi un enfant quatre ans, alors qu'au bout de deux ans il était légalement adoptable. Je lui avais même trouvé une famille en règle pour l'adoption. Je pense que si je n'avais pas téléphoné régulièrement à la DDASS l'enfant serait encore chez nous ! Alors je vou-

drais rendre cette histoire publique parce qu'elle ressemble à trop d'autres affaires de la DDASS. Je serais prête à rencontrer toutes les personnes intéressées par mon témoignage". Nous avons donc cherché à connaître l'organisation de la DDASS en matière d'adoption. Sont-elles nombreuses ? Y a-t-il un problème de demande dans le département ? Y a-t-il un problème d'accueil de ces enfants... etc

Pour en connaître un peu plus sur la DDASS nous avons rencontré une inspectrice de la DDASS responsable entre autre des adoptions sur tout le département. Nous avons également rencontré des travailleurs sociaux de la DDASS.

*DDASS : Direction Départementale de l'Aide Sanitaire et Sociale. Elle se trouve dans les locaux de La MAN à Beaulieu. MNS

TÉMOIGNAGE

"En janvier 75 j'ai la visite d'une puéricultrice de la DDASS pour me proposer un enfant de 1 an. Je suis avertie qu'il me faudra trouver un masseur près de chez moi pour une déformation de la hanche. Il me faut prendre l'enfant dans 4 jours au foyer de l'enfance. Je vais donc prendre l'enfant : il est très triste et apeuré. J'en suis pas à mon 1er mais là ça m'a arraché des larmes (Je ne verrais cet enfant sourir qu'après 6 mois passés à la maison). En avril 75 je reçois une lettre de la mère réclamant une visite. Je le signale à la puéricultrice et accepte très volontier cette visite. Mais le jour passera sans sa visite.

Toutefois elle m'a encore écrit 2 autres lettres pour s'excuser de ne pouvoir se déplacer. Finalement je me déplacerais avec mon mari pour lui présenter son enfant et me rendre compte de ses difficultés. J'ai encore attendu plusieurs fois la visite de la mère mais c'est seulement à l'occasion de sa 2ème grossesse que je l'ai revue : elle aurait souhaité se faire avorter mais n'y connaissait rien. La grossesse était trop avancée alors. Elle se confiera facilement à moi et me demandera de garder



son 2e enfant. Nous étions déjà nombreux à la maison, mais je lui trouvais une voisine pour que les enfants ne soient pas séparés. Depuis le 2e placement, je n'ai eu aucune nouvelle des parents malgré des démarches répétées de ma part".

"L'assistante sociale du quartier préviendra la DDASS que les parents ne se sont pas manifestés depuis 1 an. Ce qui entrainera une enquête. Ça c'est l'été 1976. Jusqu'en mai 78 nous n'aurons aucune nouvelle de la DDASS concernant les enfants alors qu'ils sont adoptables : en effet par des travailleurs sociaux, j'apprendrais cette décision du tribunal des mineurs (les parents ne se sont pas présentés à la convocation du juge)

les parents ont 1 mois pour faire appel. Ils ne se manifesteront pas. A la maison, nous nous préparions tous au départ de l'enfant mais à force de trainer ça devenait éprouvant".

"En septembre 78, je reçois la confirmation écrite de la DDASS confirmant la décision du tribunal. La DDASS allait me rencontrer. Comme ça ne se faisait jamais, j'ai fait le déplacement. Mais je me rends alors compte que rien n'est mis en route pour le choix d'une famille adoptive. Toutefois on me demande de préparer l'enfant à son départ pour Noël 78. Mais la séparation se ferait progressivement me dit-on à la DDASS, on prendra en considération l'évolution lente de l'enfant vers une nouvelle famille. Pour nous tous qui étions d'accord avec une adoption dans ces conditions ça nous a vraiment fait mal de voir une telle lenteur des services à aucun moment justifié. Pendant encore plusieurs mois, c'est toujours moi qui téléphonais pour m'informer de l'évolution. Mais vraiment je dérangeais !"

"A force de coups de téléphone fin novembre, la DDASS me dit qu'elle a trouvé une famille adoptive. Je dois préparer l'enfant. Alors

Je le prépare. Mais quinze jours plus tard toujours rien. Finalement nouvel appel téléphonique : préparez l'enfant pour dans 2 jours. J'étais vraiment un pion payé aux bons vouloir de la DDASS ! En réalité la famille adoptive n'était pas trouvée. Et j'ai vraiment eu l'impression qu'une famille a été contactée uniquement à cause de mes nombreuses démarches". Alors pourquoi de tels procédés ? "Surtout que je voudrais ajouter quelque chose : une famille adoptive j'en avais trouvé tout près d'ici : ils n'avaient pas des revenus très élevés. Mais ils pouvaient facilement adopter des enfants quand même. Ils n'habitaient pas loin et

ont fait les démarches nécessaires à cette adoption. Ça leur a été refusé. Mais ils ont eu d'autres enfants et très vite. Alors quel est l'état d'esprit de la DDASS ? C'est écoeurant !!

"Finalement cet enfant là, je l'ai gardé 4 ans chez nous et la DDASS a trouvé une famille adoptive aisée. Et cette famille là, sous prétexte que je connais la mère de l'enfant a choisi une rupture brutale entre l'enfant et nous dans le but que l'enfant oublie son passé pour s'habituer à sa nouvelle famille !!! Moi je tiens à dénoncer différentes choses dans cette affaire :

- D'abord pourquoi des familles sans grand revenu ont moins facilement des enfants que les familles aisées ? Et pourtant j'ai vu bien des cas lesquels des enfants handicapés ont été placés dans des familles à faibles revenus. Et pourtant qu'est ce qui est le plus honoreux ?
- Comment peut-on vouloir le bien d'un enfant et décider arbitrairement de lui faire oublier son passé ?
- Pourquoi la DDASS n'a-t-elle aucune logique dans ces placements d'enfants ?
- Pourquoi nous, famille d'accueil n'avons que le droit de recevoir des "enquêteurs" chez nous. Seuls liens avec la DDASS ! Mais des rapports humains avec ce service à l'enfance ça c'est autre chose

QUELQUES PRÉCISIONS

Il y a bien des cas dans lesquels un enfant peut se retrouver pupille de l'état: les enfants non reconnus à la naissance; les enfants pour lesquels un acte d'abandon est signé dès la naissance par les parents; les enfants abandonnés à la DDASS pendant une durée supérieure à 1 an; a tous ces cas s'ajoutent les déchéances et abandons prononcés par le Tribunal.

Suivant les cas les délais pour que les parents naturels puissent revenir sur leur décision d'abandon est de 1 an ou 3 mois.

Avant que l'enfant soit reconnu légalement abandonné il fera un court séjour à la pouponnière du foyer de l'enfance à St. Sébastien, puis le plus souvent il sera placé dans une famille d'accueil (il y en a plus de 1000 dans la région).

CÔTÉ DDASS

Interrogée sur la participation des familles d'accueil aux réunions des travailleurs sociaux, la DDASS répond que bien sûr leur participation serait souhaitable mais qu'il y a des problèmes à ça: d'une part les familles d'accueil sont très impliquées et pour cause, dans les situations des enfants, et que d'autre part elles apparaissent "en juge" des familles naturelles...

Pour l'instant donc les nourrices, comme on les appelait jusque là, reçoivent des enfants de la DDASS et n'ont guère la parole semble-t-il.

Si l'enfant devient légalement adoptable une famille adoptive lui sera recherchée dans le fichier réalisé à l'aide des enquêtes de travailleurs sociaux et des imprimés remplis par les familles elle-même. En effet, la famille doit être agréé par le conseil de famille, équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux (Assistante Sociale, Psychologue, Inspecteur DDASS...). Pour la DDASS ce travail d'équipe a considérablement amélioré le fonctionnement des services. Le style de travail a démarré en 77 et déjà la DDASS pense que les erreurs deviennent de plus en plus rares en matière de placement et de retrait d'enfant.

A titre d'indication, on pourrait dire qu'en 79 la DDASS a eu 12 abandons d'enfants. Sur ces 12, 1 famille s'est retractée et 1 enfant était mongolien. Il existe à Nantes 3 Associations privées pour les adoptions. Il est intéressant de citer dans ce cadre-là l'Association présidée par le Professeur Lerat de "Laissez les Vivre"... Mais toutes les associations privées ont l'obligation de signaler tous leurs abandons à la DDASS

côté travailleurs sociaux

De la discussion que nous avons eu avec des T.S. sur ce sujet, il ressort de leur réflexion: que leur principal travail consiste à réaliser l'enquête concernant la famille adoptive. Mais qu'il est très rare qu'ils connaissent les résultats de leurs enquêtes.

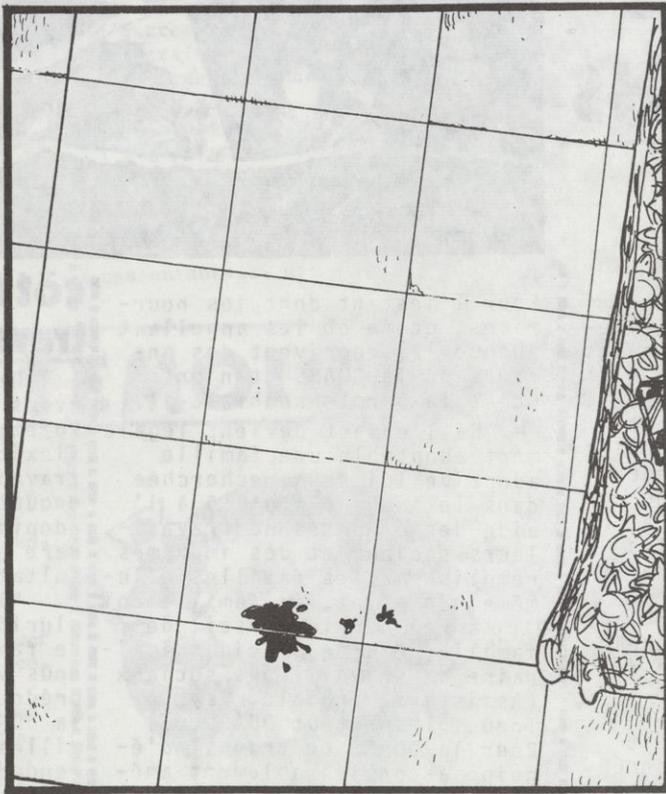
"Il existe bien une équipe pluridisciplinaire, le conseil de famille, disent-ils, mais nous y voyons plus le rôle prédominant de l'inspecteur de la DDASS. D'ailleurs les familles que nous voyons s'en rendent très vite compte et agissent pour plaire à l'inspecteur. Elles ne s'inquiètent guère de nous. En fait, le conseil couvre la DDASS. Un autre travailleur social souligne que pour lui "l'adoption, telle qu'elle est vue à la DDASS, c'est encore une façon de contrôler des familles, moralité, budget... etc. et les familles parfois cherchent une chose - paraître bien -. D'autre peur "je vois une grande contradiction dans laquelle se trouve la DDASS: Elle est dissuasive vis à vis de l'avortement en avançant des soutiens financiers aux familles (l'allocation, etc..) pour éviter le pire... par contre dans le cas d'une adoption la DDASS exige de la famille adoptive un budget bien solide. C'est écoeurant!"



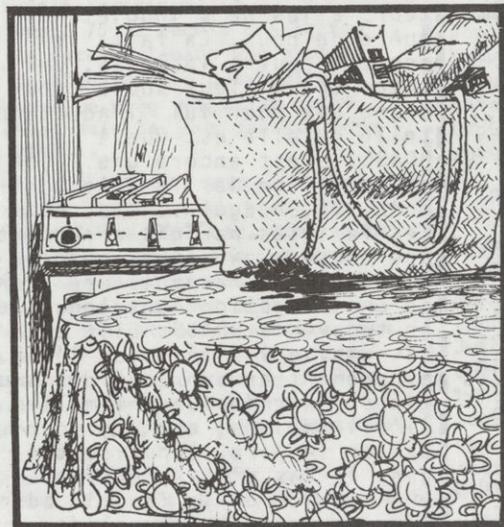
La tache



DANS MA CUISINE, JE VOIS PAS LE TEMPS PASSER. PAS LE TEMPS. HIER EN TORCHANT LA VAISSELLE, JE REMARQUE UNE TACHE SUR LE CARRELAGE ROUGE. MERDE MAIS C'EST DU SANG MES REGLES DÉJÀ ? PANIQUE. UNE TACHE COMME ÇA C'EST C'EST CARREMENT L'HEMORRAGIE. SUEURS.



POURTANT, J'AI RIEN SENTI JE ME TATE. RIEN. DANS LA SALLE DE BAIN J'EN LEVE COLLANT EN LAINE, SLIBARD, JE ME SCRUTE. RIEN DE RIEN. JE CHERCHE UNE BLESSURE QUELCONQUE. MEME UNE PEINE DE COEUR PAS CICATRISÉE AURAIT FAIT L'AFFAIRE. RIEN DE RIEN DE RIEN.



QUAND J'AI REPENSÉ AUX BETTERAVES SUR LA TABLE DE LA CUISINE Baignant dans leur jus épais, JE ME SUIS BIEN MARRÉE. UN JUS AUSSI ÉPAIS QUE L'ANGOISSE QUI VIENT SUREMENT DE ME FAIRE PERDRE UN KILO. EFFICACE. POURTANT QUESTION DE MAIGRIR JE CROYAIS AVOIR TOUT ESSAYÉ. VOILA ENFIN UNE SOLUTION CONCRÈTE A LA CRISE DU RÉGIME.



D'PRADAL DANGER MEDICAMENTS

Récemment le 'bon' docteur PRADAL donnait une conférence de presse à l'invitation de l'association "VIE et ACTION" sur le thème "LES MEDICAMENTS". Curieux personnage, curieuse assemblée. Un visage rond, un crâne dégarni, le ton posé d'un médecin de famille, personne ne croirait voir l'auteur du "Guide des médicaments les plus courants", du "Marché de l'angoisse", etc..., la bête noire des industriels pharmaceutiques, parce qu'il avait eu l'impudence de dénoncer les superprofits des laboratoires, le gaspillage organisé, l'inutilité voire la dangerosité de la plupart des médicaments. Ce réquisitoire argumenté fit scandale en son temps et valut à PRADAL plusieurs procès.



A grands traits, PRADAL décrit la situation dominante de l'industrie pharmaceutique.

" Il n'existe en France aucune information du public, aucune formation du médecin sur les médicaments. Or, par définition, un médicament actif est dangereux parce qu'il modifie l'organisme auquel il est appliqué". Et PRADAL de citer les effets de l'aspirine: dont on ne connaît pas encore toutes les propriétés. Mais, avalez de l'aspirine sans eau et vous risquez des troubles de l'estomac qui peuvent aller jusqu'à une péritonite. De même l'association de l'aspirine avec des coagulants multiplie l'effet de ceux-ci par 10 ou 20. Vous risquez alors des hémorragies mortelles". Bien entendu, la notice d'emploi reste étrangement muette.

Mais le plus grave est sans doute l'absence de formation des médecins. "L'Université considère que c'est à l'industrie pharmaceutique de faire l'information pratique. Dans certaines facultés, il n'y a pas d'enseignement obligatoire de pharmacologie ou de thérapeutique", témoigne PRADAL. Il ajoute: "les jeunes médecins arrivant sur le marché des soins sont totalement pris en charge par les laboratoires. Prospectus, livres, VIDAL (répertoire des médicaments), gratuit, banquets et cocktails difficile de résister. En réalité, des médecins sont impuissants à juger la plupart des médicaments".

Bien évidemment, les industries pharmaceutiques tirent tout bénéfice de l'ignorance du public et des méde-

cins. D'abord en multipliant les produits inutiles: 3000 médicaments disponibles en France alors que l'organisation mondiale de la santé chiffre à 200 les médicaments indispensables. 10, 20, 30 produits semblables sont commercialisés sous le même nom. Parfois l'écart entre le prix de revient et le prix de vente du produit varie de 1 à 7000 F! Et bien souvent l'industrie pharmaceutique pille la recherche fondamentale faite par les organismes publics en payant les brevets un prix dérisoire. PRADAL cite quelques chiffres: "Les dépenses de médicaments atteignent 30 milliards en Francs par an soit 25 % des dépenses maladie. 250 revues médicales sont publiées en FRANCE, qui n'existeraient pas sans la publicité pharmaceutique. On connaît l'exemple du QUOTIDIEN du MEDECIN dirigé par Madame TESSON. Avec les bénéfices elle a pu financer pendant plusieurs années le QUOTIDIEN de PARIS déficitaire

dirigé par son mari. Le budget publicitaire du QUOTIDIEN du MEDECIN atteint les 7 milliards de centimes par an". Que l'industrie pharmaceutique fasse des profits, "c'est normal", estime PRADAL. "Ce qui l'est moins, c'est qu'elle les fasse en mettant en danger la santé des patients".

"Entre 15 et 20 % des malades vont à l'hôpital parce qu'ils ont commis une erreur en prenant un médicament, en ne le prenant pas ou parce que les médications étaient mal établies. Des chercheurs ont estimé qu'on pourrait diminuer de 50 % les frais hospitaliers en supprimant les erreurs thérapeutiques. Enfin, en extrapolant des études américaines à la situation française, on peut chiffrer entre 15 et 17 000 les décès annuels dus aux médicaments, plus que les accidents de la route".

Repondant à une question, PRADAL mit en évidence un autre aspect méconnu de la médicali-



sation à outrance: les vaccins. On peut se demander si les vaccins ne sont finalement pas plus dangereux qu'utiles. On sait que les vaccins antivarioliques sont responsables de paralysies et de morts. Certains pays tels la Grande Bretagne ont supprimé depuis 30 ans l'obligation du vaccin antivariolique et l'O.M.S. a constaté la disparition de la variole à partir du moment où on a renoncé à la vaccination. Même chose pour le BCG obligatoire, alors que la France reste un des pays d'Europe les plus atteints par la tuberculose. Certains Etats Suisses ou allemands interdisent le BCG. On a récemment vu des paysans risquer la prison parce qu'ils s'opposaient à la

vaccination du bétail contre la brucellose. Seuls des pays comme l'U.R.S.S. maintiennent autant de vaccinations obligatoires. On peut se demander s'il n'y a pas un rapport entre ce fait et le degré général de liberté des citoyens par rapport à l'Etat".

Contrôle de l'Etat sur les citoyens, manipulé par les industries pharmaceutiques, que peut-on faire? PRADAL déclare: "Santé et médecine ne sont pas synonymes. Il faut prendre du recul. Avant l'instauration de la sécurité sociale, 4 % des gens étaient médicalisés. Aujourd'hui la proportion est renversée. Désormais je crois que la solution passe par la démedicalisation par la cir-

culatation de l'information dans les associations de consommateurs, par le retour aux méthodes naturelles, par l'emploi de l'homéopathie mais surtout par une action sur l'ensemble des conditions qui provoquent la maladie".

Dans la salle, beaucoup de couples, de gens d'âge mûr et d'écolos purs et durs. La sensation d'un souci maladif de sa santé, la recherche de trucs ("que pensez-vous du chlorate de magnésium?"), de références un peu mystérieuses. A la sortie certains proposaient des flacons d'Air léger de St. Barnabé.

G. D.

COLLEURS LIBRES

Nous sommes un groupe de militants (colleurs d'affiches spécialisés dans toutes les "bonnes causes": antinucléaires, antimilitaristes, antifascistes, autogestionnaires, écolo, bretonnes, des femmes, PSU, luttes culturelles, fêtes militantes, etc...)

Alors que nous arrivons à l'époque où les droits élémentaires - dont l'expression par l'affichage - sont menacés, nous pensons que le collage d'affiches est une tâche essentielle, qui doit être effectuée avec le maximum d'efficacité. Nous avons donc décidé de créer un groupe d'intervention par l'affichage: "Les colleurs libres".

Nous comptons d'abord nous spécialiser dans les quelques communes rurales du Sud du Pays Nantais que nous habitons (elles se reconnaîtront, merci pour elles!) en attendant qu'un réseau de Colleurs Libres puisse quadriller tout le territoire.

Voici le fonctionnement que nous vous proposons: vous êtes un individu ou un groupe diffusant des affiches dans l'optique des "bonnes causes" présentées plus haut. (Pas d'affiches électorales). Vous nous refitez des exemplaires (au minimum une cinquantaine) que nous allons chercher chez vous, ou au local de l'APL, et nous les collons. Dans le milieu rural, tout est différent il y a toujours le danger de paraître provocant ou salissant pour la majorité silencieuse, mais d'un autre côté, il y a des avantages: comme l'espace n'est pas saturé, une affiche bien placée dure des semaines ou des mois, sans être recouverte. De plus, nous faisons des tournées d'inspection avant et après pour sélection-

ner les sites favorables et pour vérifier la bonne tenue des affiches.

ATTENTION: nous ne sommes ni des professionnels spécialisés sur lesquels on se décharge, ni des bénévoles qui collent sans se poser de question. Nous accueillons volontiers toutes les bonnes volontés supplémentaires, et toutes les suggestions, notamment de la part de colleurs de Nantes, qui sont affrontés à d'autres perspectives urbaines: bombardement, destruction du matériel publicitaire, etc... D'autre part, nous aimerions que les gens qui nous confieront leurs affiches aient le souci de nous expliquer le pourquoi de leur action.

Voilà, coller des affiches est un acte militant pas con, qui a ses charmes nocturnes,



et au moins aussi utile que de s'épuiser à ranimer l'Union de la Gauche, ou de construire le Grand "Parti Révolutionnaire". Notez tout de suite notre adresse:

Colleurs Libres (Sud Loire)
Boîte Postale, APL, 26bis, Bd.
R. Schuman, NANTES.

animation écrivains régionaux

La Fédération des Amicales Laïques organise une semaine d'animation autour du livre et des écrivains régionaux. Les écrivains :

Louis OURY animera le jeudi 13 décembre à 20H30 un débat sur la reconversion d'un ancien nazi et sur la guerre d'Algérie.

André RETAIL et Emilienne LEROUX le vendredi 14 décembre à 20H30 évoqueront les problèmes de l'école laïque dans notre région. Vendée-L.A à travers trois générations. Pierre MALDONADO parlera le 15 décembre à 15H des problèmes du roman policier.

Le mercredi 12 décembre une animation avec les enfants autour du livre sera organisée par les Francs et Franches Camarades et des Amicales Laïques.

Un spectacle de marionnettes gratuit pour les enfants aura lieu à 15H30.

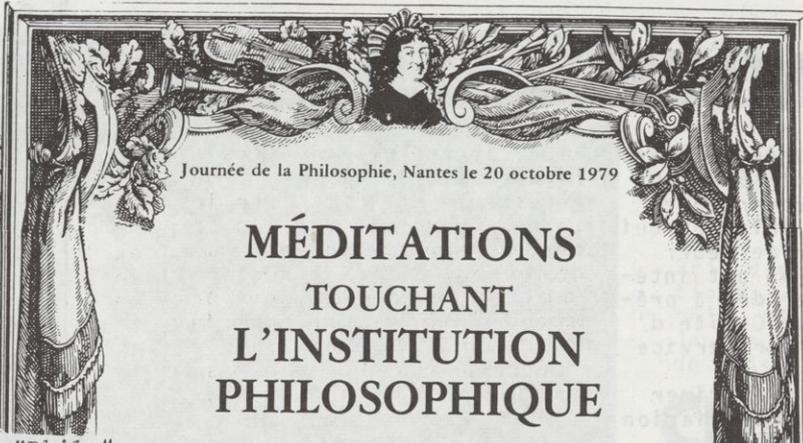
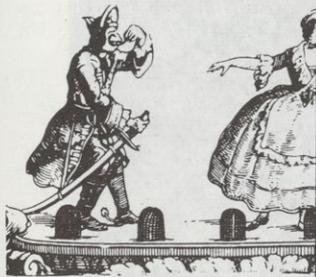
Une exposition vente de livres pour enfants et adultes organisée par les librairies du "livre ouvert" et "71" sera ouverte au public du mercredi 12 décembre au samedi 15 décembre de 11H à 15H et de 17H à 19H.

Viendront animer un débat et signer leurs livres :

- Huguette MORIERE (Vivre avec la peur au ventre), le jeudi 13/12 de 17H à 19H.

- Yannick GUIN (Histoire du mouvement ouvrier nantais) le vendredi 14/12 de 17H30 à 19H.

Toutes ces manifestations auront lieu à la F.A.L. 88 rue du Préfet Bonnefoy à Nantes.



Journée de la Philosophie, Nantes le 20 octobre 1979

MÉDITATIONS TOUCHANT L'INSTITUTION PHILOSOPHIQUE



Que pour vous la "Philo" soit une vieillerie, parmi d'autres vieilleries - travail, famille, patrie, école, armée, église, etc... ou qu'au contraire, elle soit Socrate, Montaigne, le siècle des Lumières, Fourier, Marx et Sartre: l'éveil de la pensée critique. Dans les deux cas, vous devriez jeter un oeil sur la curieuse brochure des Philosophes en Lutte à Nantes.

"Méditations touchant l'Institution Philosophique et dans lesquelles la vaillance d'un bouillant recteur et la réelle distinction entre philosophie et démocratie libérale avancée sont démontrées - Almanach du philosophe boiteux, Bibliothèque du Doctrinal de Sapience. Edition hors commerce".

Vous y trouverez, surtout, l'écho d'une étrange rencontre une rencontre, peut-être, avortée? Celle des syndicalistes ouvriers d'Eaton et de Guillaud, et des profs de philo eux-mêmes réprimés et licenciés.

Première Méditation (p.2)
"Des auxiliaires que l'on peut révoquer sans doute... après les nouveaux Philosophes... Les Nouveaux Recteurs".

Deuxième Méditation (p.3)
"De la Nature du Maître Auxiliaire et qu'il est plus aisé à répudier que le Titulaire".

Troisième Méditation: Pour quoi la lutte des Philosophes?
Sixième Méditation: De l'existence matérielle des Etats Généraux, de la réelle nécessité d'en réunir à Nantes et dans toutes les Provinces du Royaume de l'Esprit. ."

Vingt ouvriers d'Eaton, avec leurs délégués CGT, CFDT étaient présents à la Journée de Défense de la Philo. On trouve dans la brochure le texte intégral de leur intervention, dont les extraits suivants:

"On pense que dans cette boîte (...) on est en face, vis à vis des simples travailleurs (de l'OS ou technicien)

d'une véritable entremise de décerneuse, c'est à dire qu'ils ne veulent pas simplement, disons, interdire la grève... ils veulent mettre dans la tête des gens que l'idée même de la grève est une chose coupable... (....) et qu'en fait faire grève, c'est se faire tort à soi-même. Non seulement ils veulent couper l'arbre, mais ils veulent couper les racines..."

Quant aux ouvriers de Guillaud, ils étaient eux présentés par les deux secrétaires de sections, CGT et CFDT, actuellement inculpés de "séquestration", après la "grève des mains coupées". Ils n'ont pas seulement raconté leur lutte. Ils ont eux-mêmes parlé sur le thème "philosophie et liberté"... "Au delà de la suppression des postes d'enseignants de philosophie, qui rentrent dans le cadre de l'austérité que le pouvoir entend instaurer partout, se trouve posée la question de la sauvegarde de la philosophie, discipline indispensable pour la formation des jeunes lycéens... Nous ne pouvons que souscrire à sa défense

se (de la philo) car le pouvoir, par ses campagnes idéologiques insidieuses, veut accrédiéter dans l'opinion publique la thèse de son inutilité..."

Rappelons que la lutte des maîtres auxiliaires de philo continue: tous les MA sanctionnés ont été réintégrés sur le listing, mais seulement cinq d'entre eux ont été renommés (la plupart à temps partiel...)

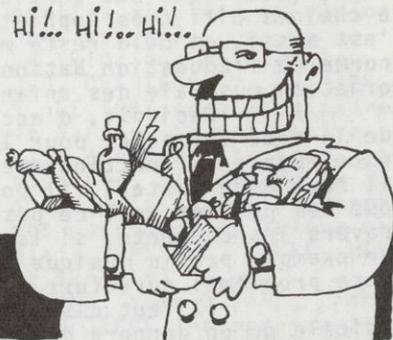
Un tour de France des MA sanctionnés est en préparation.

J.-P. C.

1000 brochures ont été tirées. Elles sont vendues. Un nouveau tirage est en cours: signaler les besoins. Affiches et cartes postales sont en commande.

Contacts: Collectif des profs de philo de l'Académie de Nantes c/o Michel Bourse, 7, rue de la Verrerie, 44100-NANTES, 71.49.08 CCP NANTES, Daniel Flachet 2202-43 B Mention: Collectif Philosophie.

**GREVE
POUR
CREDIT**



Des étudiants de l'I.U.T. B. demandeurs de P.S.T. (Bourse de promotion sociale), ont entamé une grève de la faim le 28 novembre devant le refus systématique de l'Administration du blocage des crédits nécessaires à l'attribution de cette aide pour les 50 travailleurs en formation à l'I.U.T.
APPORTEZ VOTRE SOUTIEN MORAL

ET/OU FINANCIER A CETTE GREVE DE LA FAIM!

Un autocollant "Droit à la Formation" est en vente.

Pour tout contact: Comité PST Secrétariat Carrières d'Information, Domaine Universitaire rue Naudet

33405 - TALENCE tel. (56) 20.76.80 et 20.76.37 n.223

FORMATION

En novembre, décembre, les entreprises mettent sur pied leur plan de formation pour l'année 1980. Les salariés qui veulent bénéficier de leur droit à la formation ont intérêt à se manifester dès à présent auprès de leur Comité d'Entreprise ou de leur service formation.

en janvier: mieux s'exprimer par écrit par oral, initiation à la coupe et couture

en mars: l'entreprise et les comptes, initiation à l'électricité, s'exprimer par écrit par oral, initiation aux techniques du cinéma super 8 (Saint-Nazaire)

en avril: initiation au travail du bois, initiation à la photo initiation à la mécanique auto

en mai: initiation à l'économie initiation aux techniques du cinéma super 8 (Saint-Nazaire)

en juin: les conséquences de la technologie sur notre alimentation

en septembre: couture

en novembre: comprendre la vie économique

en décembre: comprendre la vie politique.

Ces stages (durée 40h) ne sont pas à but professionnel, ils cherchent à permettre aux travailleurs de mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons et à acquérir plus de moyen pour s'exprimer ou faire face aux problèmes de la vie courante.

Culture et Liberté, 30, rue de la Boucherie, Nantes, 16h à 18h, tel. 48.48.16 ■



JOUETS

Vous avez chez vous des jouets en bon état et propres. Vous désirez peut-être les vendre... Vous désirez acheter des jouets à prix intéressant Pour cela une bourse aux jouets aura lieu.

RECEPTION DES JOUETS: Lundi 3 décembre de 14h à 16h 30 de 19h à 20h

VENTE: vendredi 7 décembre de 17h à 20h

PAIEMENT ET REPRISSE: Jeudi 13 décembre de 14h à 16h30 de 18h à 19h ■

LETTRE A L'APL



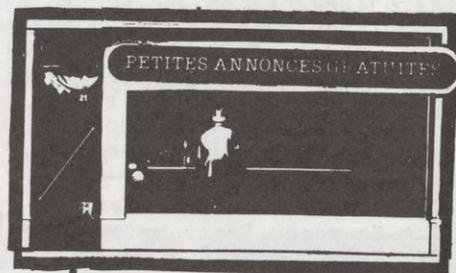
Je ne suis pas d'accord avec le titre de l'APL: "Le scandale du Conservatoire". Le vrai scandale c'était bien l'absence d'un tel équipement moderne dans une grande ville comme Nantes, ne serait-ce qu'au niveau d'une grande salle vraiment adaptée à une excellente écoute (alors que des particuliers disposent chez eux de chaînes hifi très sophistiquées). Le vrai scandale c'est aussi, et cela reste malheureusement, la carence énorme de l'Education Nationale dans le domaine de la formation musicale des enfants.

Ceci dit, d'accord avec vous pour estimer que la note est salée pour la Ville de Nantes: à qui la faute? Quant au fonctionnement de cet outil admirable (il faut être juste!), il pose problème. Ouverture à tous les publics: est-ce possible? Il semble que oui à travers les concerts, si la salle n'est pas monopolisée par exemple par la musique classique. Ce qui pose un autre problème: ouverture à toutes les musiques?

Il faut dissocier deux choses: la formation musicale qu'on donnera dans ce conservatoire et les concerts qu'on pourra venir écouter. Pour la formation, le problème est celui d'un accès le plus démocratique possible, et en même temps d'un enseignement qui ne soit pas uniquement axé sur la musique classique: d'autres musiques comme le jazz et la musique populaire bretonne devraient y avoir leur place...

En somme j'approuve la municipalité d'avoir terminé ce Conservatoire. Maintenant, à nous tous de veiller à ce que son accès soit socialement le moins inégalitaire possible!

Avec mes meilleurs sentiments socialistes
Per Rhun. ■

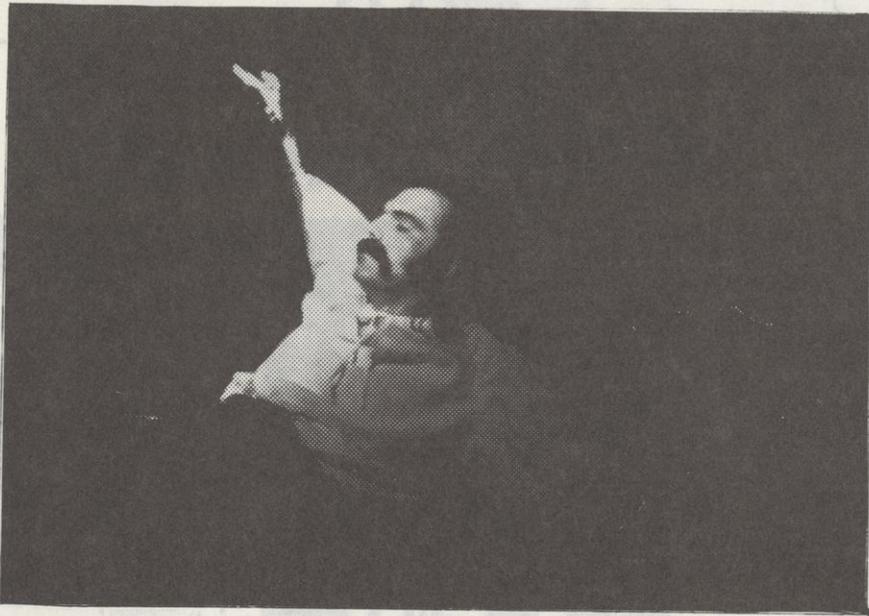


VENDS CHAÎNE AMPLI MARANTZ
2 X 45 W ENCEINTES TANBERG 75 W
PLATINE AKAI. BAUDRY 25 rue André
HOUGRON 44 100 NANTES TEL: 73.72.97.

A VENDRE Appareils photos 24 X 36
FUJICA : ST 701 avec 55 mm 1,8.
AZ1 garantie 4 ans avec zoom
43-75 mm 3,5, grand angle 28mm 3,5.
PROJECTEUR S.8 Sonore SANKYO "600".
Téléphoner Dominique MONNIE au :
73.72.97.

ALLO STOP du 10 dec. au 2 janvier.
Allo stop sera ouvert de 10H à 12H
et de 15H à 18H30 du lundi au ven-
dredi.

On m'a volé mon vélo et je ne
peux plus aller au foot.
Alors je cherche un nouveau
vélo pas trop cher.
Olivier 12 ans. tel : 63.05.62.



théâtre

KERNOK

LE PIRATE

A mille encablures des certitudes anodines et coûteuses de la Maison de la Culture, une création théâtrale populaire. La gifle salée des embruns, l'odeur forte du sang et de la poudre, le goût dur du tafia.

Trois comédiens-conteurs au furieux pouvoir d'évocation déroulent la mèche soufrée d'une histoire d'aventures et de maléfices. Dépoussiérage

WENDO

WENDO, Sport et technique d'auto-défense pour les femmes. Pour connaître nos capacités et savoir les utiliser, pour nous défendre en cas d'agression, tous les lundis de 18 à 20h au Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne, 12bis, Ave. des Thébaudières, 44800 - St. Herblain, 76.23.32, 76.03.97 ■

d'un récit de veine maritime du grand feuilletonniste Eugène Süe. Sans emphase ni second degré: avec excès!

L'arrivisme fait de violence et de rouerie du bas-breton Kernok, frayant son chemin à coups de hache, jonglant avec les barils d'ors et les tonneaux de poudre. "ousse sur un négrier nantais, il invente "une nouvelle manière de caser les nègres dans le faux-pont, tellement avantageuse!"... Maître à bord du brick l'"Epervier", il nous bouscule d'abordages en orgies, de coups de gueule en ripailles. Notable reconnu de sa paroisse il mourra doucement, peuré par les bigottes.

A moins qu'un dernier rebondissement, une dernière pirouette...? Mordieu! Où embarquer? - Philippe.

Vendredi 7 décembre 21 h
Centre Socio-Culturel du Sillon
12bis, Ave. des Thébaudières
44800 - St. Herblain, places:
15 F 10 F et 5 F enfants. ■



ROGER SIFFER: LE TROUADOUR DE L'ALSACE

Roger Siffer Grupp sera à Nantes pour un concert unique au théâtre municipal de Rezé le lundi 10 décembre. Ce concert aura lieu en soutien à l'école maternelle en langue bretonne DIWAN de Nantes, Prix des places 20 F réservations: CNCC, 52, rue du Marchix, Librairie 71, rue Jean Jaurès, Evid Diwan, 127, Route de Clisson, St. Sébastien. ■

CHANSON



MUSIQUE

A l'initiative d'un comité d'entreprise de Nantes, voulant faire éclater le cadre trop rigide, des tâches auxquelles il a été traditionnellement assigné.

UN TRIO: Les interprètes J.B. CHANTEUX, M. LE GAPS, Y. LE TORT sont originaires de Nantes. Le répertoire choisi a été voulu le plus large possible, il s'étend du XVIème au XXème s. Seront interprétés des madrigaux du XVIème anglais, HAENDEL, RAVEL, MERDIN et BRAGNANI

UN DUO: Yvon RIVOAL, Patrick GIRARDIERE interpreteront des oeuvres de BEETHOVEN, BACH, MOUSSORSKY, CIMAROSA, DEBUSSY DE FALCA.

Ce concert ouvert à tout public aura lieu en l'église Ste. Croix de Nantes (quartier Recré). Le prix d'entrée est fixé à 16 F place entière, 8 F pour les enfants de plus de 12 ans, les chômeurs et les étudiants.

jeudi 13 décembre ■



festival des 3 Continents

LE PROGRAMME

Mercredi 5

KATORZA : 14 h, **Bsara**, (Mali) de S. Cisse (compétition).
20 h, **Dooratwa**, (Inde) de B. Dasgupta (compétition).
22 h, **Bobeta illusion e desperetar**, de J. Pantano.

COLISEE : 16 h, **Panama**, (Venezuela) de J.E. Guedes (information).
20 h : **Sweet sweetback's badass song**; de M. Van Peebles.
22 h, **les Murs**, (Irak) de M.C. Jamil (information).

CONCORDE : 18 h, **Chuves de Verao**, (Brésil) de G. Diegues (information).
20 h, **Entre ciel et terre**, (hommage à Salah Abou Seif).
22 h : **Mort parmi les vivants**, (hommage à Salah Abou Seif).

Jeudi 6

KATORZA : 14 h, **Dooratwa**, (Inde) de B. Dasgupta (compétition).
20 h, **De l'autre côté du fleuve**, de S. Gaido Bah.
22 h, **Queridos companeros**, de P. de La Barra (information).

COLISEE : 16 h, **From these roots**, (C.M.) de W. Greaves.
Men of bronze, de B. Miles (rétrospective Amérique noire).
20 h, **Learning through the arts**, (C.M.) de M. Freeman, **Bus Mama**, de H. Gerima.
22 h, **Novembre 1928**, (Indonésie) de T. Karva.

CONCORDE : 18 h, **l'Art naïf**, (Haïti) d'A. Antonin, et **Beyrouth jamais plus**, (Liban) de J. Saab (information).
20 h, **le menteur**, (hommage à Salah Abou Seif).
22 h, **La terre scellée**, (Iran) de N. Babili (information).

Vendredi 7

KATORZA : 14 h, **De l'autre côté du fleuve**, (sénégal de S.N'Gaido Bah).
20 h, **Nalha**, (Algérie) de F. Beloufa, compétition.
23-h, **Les poules de O. Amiralay** (Syrie) information.

COLISEE : 16 h, **Ephesus C.M.** de F. Padula : **Killeroof sheep**, de C. Burnett.
20 h, **Four Women**, (C.M.) de J. Dash : **Street corner stories**, de W. Hudlin.
22 h : **Marilia et Marina**, (Brésil) de L. Gourliat (information).

CONCORDE : 18 h, **la Sangsue**, (hommage à Salah Abou Seif).
20 h, **le Porteur d'eau est mort**, (hommage à Salah Abou Seif).
22 h, **le Procès 68**.

Samedi 8

KATORZA : 14 h 30, **Nalha**, (Algérie) de F. Beloufa, compétition.
17 h 30, **Bobeta, illusion de Desperetar**, Argentine de J. Pantano.
20 h, **le Corbeau**, (Iran) de B. Beyzae (Compétition).
22 h, **Thampu**, (Inde) de G. Aravindan (information).

COLISEE : 14 h 30, **Moisson de 3000 ans**, (Ethiopie) de H. Gerima.
17 h 30, **Chuves de Verao**, (Brésil) de C. Diegues.
20 h, **Cotton comes to harlem d'O. Davies**.
22 h, **la Source**, (Iran) d'A. Ova-nessian.

CONCORDE : 14 h 30, **le Costaud**, hommage à Salah Abou Seif.
17 h 30, **Il était une fois**, (Inde) de G. Karnad.
20 h, **le Caire 30**, (hommage à Salah Abou Seif).
22 h, **les Mongols**, (Iran) de P. Kimiavi (information).

Dimanche 9

KATORZA : 14 h 30, **le Corbeau**, (Iran) de B. Beyzae (compétition).
16 h 30, **Au nom de la civilisation**, (Maroc) de B. Bouriki (comp.).



20 h, **la Déesse noire**, (Nigéria) de O. Balogun (compétition).
22 h **Yusuf et Kenan**, (Turquie) de O. Kavur (information).

COLISEE : 14 h 30, **Colley High**, avec S. Wonder de M. Schultz, (rétrospective Amérique noire).
17 h 30, **Scar of Shame**, des Colored Players, film corporation of Philadelphia (rétrosp. Amérique noire).

20 h **Boby and soul** d'O. Micheaux (rétrospective). **Broken Strings**, de C. Muse (Amérique noire). 22 h **le Moineau** (Egypte) de Y. Chahine (information).

CONCORDE : 14 h 30 **Entre ciel et terre**, (hommage à Salah Abou Seif).
16 h 30, **Histoire du pays du Bon Dieu**, (Tunisie) de Nikhamir, **les Poules**, (Syrie) de O. Amiralay (information).
20 h, **la Seconde épouse**, (hommage à Salah Abou Seif).
22 h **Dung-Aw**, (Philippines) de L. no Brocka (information).

Lundi 10

KATORZA : 14 h, **la Déesse noire**, (Nigéria) de O. Balogun (compétition).
20 h, **Chuquiago** (Bolivie) de A. Eguino (compétition).
22 h, **Au nom de la civilisation** (Maroc) de B. Bouriki (compétition).

COLISEE : 16 h, **Street corner stories**, de W. Hudlin (rétrospective A. noire).
20 h : **A Minor Altercation** (C.M.) de J. Shearer (rétrospective). **Let the church say amen**, de St-Clair Bourne (Amérique noire).
22 h **Sweet Sweetbacks badass song**, de M. Peebles (rétrospective Amérique noire).

CONCORDE : 18 h, **le Monstre**, (hommage à Salah Abou Seif).
20 h, **le Procès 68** (hommage à Salah Abou Seif).
22 h, **Queridos Companeros**, (Venezuela) de P. De la Barra (information).

Mardi 11

KATORZA : 14 h, **Chuquiago**, (Bolivie) de A. Eguino (compétition).
21 h, soirée remise des prix.
COLISEE : 16 h, **Thampu**, (Inde) de G. Aravindan (information).

CONCORDE : 18 h, **le Porteur d'eau est mort**, (hommage à Salah Abou Seif).

BIRMANIE INTERDITE

Un document unique, 6 mois de jungle chez les Karens. Film et récit de Renaud.

Vivant au rythme de l'Asie surnommé "l'homme blanc" par ses amis KARENS, RENAUD a eu le privilège de partager 6 mois durant leur vie secrète, de participer à leurs fêtes étonnantes au coeur de la jungle. Un document unique sur un des mondes les plus mystérieux de l'Asie.

Vendredi 7 décembre 20h 30 Centre Social de la Bernardière,

Possibilités d'abonnement: pour la série des cinq conférences avec film et par les auteurs:

40 F adhérent, 60 F non-adhérent
7 déc. BIRMANIE INTERDITE par RENAUD, C.S. Bernardière

25 janv. GABON, l'Afrique en marche, par M. MONTESINOS et N. BALLIF, C.S. Cremetterie
21 fév. PEROU DES INDIENS par Nicole VITEL, Bernardière
17 mars, FEERIE CARAIBE du delta de l'Orénoque aux fonds marins des Caraïbes par G. PESTY, Cremetterie
5 mai, AUX PORTES DU TIBET: LADDARH par Gérard GARDARIN C.S. Bernardière

rue de Dijon, 44800 St. Herblain, tel.: 46.28.77

TARIF: 15 F non-adhérents
10 F adhérents centres sociaux et MJC, 5 F chômeurs et moins de 12 ans.
RESERVATION: au Centre Social de la Cremetterie, 44, rue de la Blanche, St. Herblain, 46.75.45.



SAMEDI 8 DEC. 8 rue Arsène Leloup
20H salle Amboise Croisa :

LA MOULE PIPEAU de Bernard COHEN
et Yves BREUX.

Sélection française du long métrage
au festival international du Jeune
Cinéma, Hyères 1979.

En première partie : "la Mouche"
court métrage réalisé par Isabelle
Dreno, Dominique Monnié, Patrick
Servain, Christian Trouel.

Apollo

LES BRONZES FONT DU SKI (Leconte)
14H05, 16H05, 20H05, 22H05, (sam
OH05)

LA GUERRE DES POLICES (Davies) 13H45
15H55, 18H05, 20H15, 22H15, (sam
OH30)

DUOS SUR CANAPE (Camoletti) 13H50
18H05, 20H05

LA DEROBASSE (Duval) 15H50, 22H05

LA VILLE DES SILENCES (J. Marboeuf)
14H, 16H, 18H, 20H, 22H Un détecti-
ve mène l'enquête dans une petite
ville de provinces, microcosme de
la société.

Versailles

APOCALYPSE NOW (Coppola) 20H, 22H30

HAIR (M. Forman) 20H15

LES DAMNES (Visconti) 22H30

Beaulieu a bouguenais

Mercredi 5 décembre : COMME LES AN-
GES DECHUS DE LA PLANETE St Michel
(J. Schmidt) 20H30.

Jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 :
APOCALYPSE NOW (Coppola)

Gaumont

LE PULL OVER ROUGE (Drach)

LE LIVRE DE LA JUNGLE (Disney)

COURAGE, FUYONS (Robert)

LE TOUBIB (Granier Deferre)

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (Comencini)

BOBO JACKO (W. Bal)

Katorza

SANS ANESTHESIE (Wajda)

L'ÉVADE D'ALCATRAZ (Don Siegel)

"BAKO" l'autre rive (franco-séné-
galais) le périple de deux paysans
quittant le Mali pour Paris

LE GAGNANT

15H, 20H, 22H30 (dim 14H15, 17H)

cinémercredi

mercredi 5 décembre : UN ÉTÉ A
PETIPSY 14H30 - CHARLIE ET SES NE-
NETTES 17H

Colisée

TESS (Polanski) 14H15, 20H15.

DON GIOVANNI (Losey) 14H30, 20H.

cineMatogrAphe

Concorde

MORT A VENISE (Visconti) 20H

LA HONTE DE LA JUNGLE 20H

LE SHERIFF EST EN PRISON (Mel Brooks)

20H15

SATYRICON (Fellini) 22H15

LA BÊTE (Borowzyk) 22H15

MIDNIGHT EXPRESS 22H30

cinémathèque

Mercredi 12 : LES AVENTURES DE

HAJJI BABA (1954 Don Weiss) 20H15



« Bako » l'autre rive : une beauté hallucinante
à l'image des récits africains.

Sans anesthésie

Jerzy est journaliste. Au moment où son inter-
view à la télévision le rend suspect "en haut lieu",
sa femme le quitte avec leur fille. Au journal, on
l'évite, on lui conseille des vacances, son patron
et ami est muté. Les cours qu'il donnait son suppri-
més et quand ses étudiants veulent faire une pétiti-
on, il les en décourage. Il accuse les chocs, mais
ce qu'il ne supporte pas, c'est la solitude, la dis-
location de son foyer. Après un procès de divorce
fait de faux témoignages auquel il assiste passif,
il se suicide (?).

L'étouffement du système polonais se fait tel-
lement diffus (au niveau professionnel) ou caricatu-
ral (le procès) qu'on aimerait en savoir davantage.
Hélas, à force d'être diffus, le contexte socio-
politique disparaît au profit d'un univers familial
remis en cause. Après "L'homme de marbre", on tombe
de bien haut.

Le grand embouteillage

Comment un show d'acteurs connus peut faire
la réussite d'un film : la comédie reste au raz
du sol ; les personnages sont caricaturés : il
y a la famille de sous-prolos, le couple de touris-
tes, la fille du MLF et j'en passe. Ce sont des
sketches avec pour lien l'embouteillage qui im-
mobilise les gens sur une bretelle d'autoroute
pendant 12 H. On se demande où Comencini veut
en venir dans la 1ère partie... Le viol, le co-
cufiage... tout ça reste au niveau d'une mau-
vaise comédie de mœurs. On a l'impression de
déjà vu.



MERCREDI 5 DECEMBRE.

21H : Réunion du COBOM à l'APL.
 20H : Réunion de préparation intervention ASSEDIC. Bourse du Travail.
 20H30 Soutien au 34 de St Jean de Boiseau. Deuxième réunion pour l'animation des journées du 8 et 17 décembre. Venez nombreux !

JEUDI 6 DECEMBRE.

9H : Manif chômeurs aux ASSEDIC à l'appel CLC.
 20H30 Réunion du Collectif de soutien aux 34 inculpés de St Jean de Boiseau. Fraternité rue A. Duchafault.

VENDREDI 7 DECEMBRE.

20H : Réunion santé, amis de la terre. Chez A.M. Parent 23 av. Chanzy 44 000 Nantes.
 "Les médicaments et leurs abus".
 21H : Kernok le pirate. Théâtre de la Baraque Sillon de Bretagne.
 21H : Assemblée Générale des lecteurs de l'APL. 26 bis Bd. r. Schuman.
 21H : "La file indienne" par le théâtre du Galion, à Fégréac foyer des jeunes.
 20H30 : Birmanie interdite. C.S Bernardière.
 18H : Gare SNCF manif chômeurs.

SAMEDI 8 DECEMBRE.

10H : St Jean de Boiseau, Marché de soutien aux inculpés.
 20H30 : Fest Noz avec AR SONERIEN DU et CONTR'CENS.
 Salle de la Frevaudière Orvault organisé par le cercle celtique d'Orvault.
 A partir de 14H : Braderie Bouldingue école d'archi rue Massenet.
 20H30 : Fest Noz avec PAOTRED SANTFIEG. Salle municipale de Saffré Entrée : 5F.
 20H30 : Enfance, l'année s'achève. Ass. franco asiatique (réfugiés) medecin sans frontières.

8 rue Jean de la Fontaine.
 21H : EL CHAVO guitariste gitan MJC de St Herblain
 20H : Ciné ; la Moule Pipeau et la Mouche. Bourse du Travail rue A. Leloup.

LUNDI 10 DECEMBRE.

21H : Roger Siffer théâtre municipal de Rezé.
 20H30 : L'enfant et la torture. Amnesty international
 8 rue Jean de la Fontaine.

MARDI 11 DECEMBRE.

20H30 : Nobby CLARKE à la faculté des lettres.

JEUDI 13 DECEMBRE.

20H30 : Relancer le CRIN ? Réunion APL 26 bis Bd Schuman.
 21H : Concert de guitare classique en l'église St Croix.

VENDREDI 14 DECEMBRE.

20H30 : Kernok le pirate par le théâtre de la Baraque 15F et 10F. centre social de Plaisance rue de Lille.

ST NAZAIRE.

VENDREDI 7 DEC.

20H30 : Quelle garde et quel accueil pour la petite enfance. soirée débat film, maison du peuple. CFT, CFDT, CSCU, SMG, Planning Familial.
 21H : Roger Siffer Grupp - MJEP du 11 au 13 DEC.

Poésie. Yvon Lemeu rencontre, débat autour de son livre "le pays derrière le chagrin".

Week-end 8 et 9 DEC.

"Interrogations sur l'évolution de notre société" avec la participation de Dany, Cohn Bendit. Renseignement C.P.O. 79 370 Celles/Belle tel : (49) 26.80.44.



sommaire

NUCLEAIRE
 Procès en marchep2
 DIVERSp2
 OUVRIERS
 SNIAS l'usine en réaction ..p3 4
 L'Etat en procèsp5
 La Roche malade de la poste.p6
 Patron de gauche "nul n'est besoin de syndicat "p7
 Pontchateau : Pouyet occupép7
 Chomage collectifp8
 Rencontre ouvrièrep8
 QUARTIERS
 Port Boyer: chambres froides.p9
 SANTE
 Histoire d'une adoptionp10,11
 B.D.p12
 Danger médicamentsp13,14
 ECOLE
 Collectif philop15
 CULTUREp16,17
 CINE
 Festival des trois continents.p18
 Ciné programmep19

apl

A.G des lecteurs

En mai nous lançons un SOS. Nous avons aujourd'hui de bonnes raisons de croire en un avenir plus serein, même si tout n'est pas gagné. Il nous faut encore augmenter le nombre des lecteurs du journal afin de parvenir à un équilibre sans faire appel à votre soutien financier.
 Au programme de l'AG :
 - bilan financier, bilan des ventes
 - le mode de fonctionnement du journal, rôle des permanents et du collectif.
 - critique du contenu du journal, des articles depuis la rentrée.

Assemblée Générale de l'APL
 Vendredi 7 déc. 79, 21H.
 26 bis Bd Robert Schuman.

ABONNEMENT..... APL.....

Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
 Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
 Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
 Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine, y compris le vendredi, de 17 h à 20 h.

Le samedi matin, de 10 h à 12 h 30, réunion de rédaction ouverte à tous.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
 Téléphone : 76.26.33